

054

AP445

L'ALMANACH

DU

PEUPLE

POUR L'ANNEE

1878



(NEUVIÈME ANNÉE)



MONTREAL

BEAUCHEMIN & VALOIS, Libraires-Imprimeurs

256 et 258, rue St-Paul

Q
A
1
7
72

L'ASSURANCE NORTH BRITISH
 COMMERCE MERCANTILE,
 CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

NO 354
1969 Etabli en 1809.

Capital souscrit	\$10,000,000
Capital payé	1,250,000
Fonds total accumulé	16,430,845
Revenu annuel	4,846,605

BUREAU GENERAL POUR LE CANADA :

— 72 —

Rue St-François-Xavier, Montréal.

Directeurs-Gérants : — MM. MACDOUGALL & DAVIDSON.

Directeurs Ordinaires : — Hon. Thomas Ryan, Sénateur ;
Gilbert Scott, Ecr. ; MM. Wm. Dow & Cie. ; La-
mase Masson, Ecr. (D. Masson & Fils) ; R. B. Angus,
Ecr., Directeur-Gérant de la Banque de Montréal.

WILLIAM EWING, Inspecteur.

P. R. FAUTEUX,
 G. ROSS ROBERTSON, } Sous-Agents.

Dans le Département du Feu, la Compagnie assure
les propriétés de toute description à des taux modérés
de Prime.

Dans le Département de la Vie, quatre-vingt-neuf
pour cent des profits sont partagés entre les personnes
assurées, sur une échelle de proportion.

On peut obtenir des informations et des ordres au
 Bureau Général

AY
 417
 B372

Spéc
 atéc
 ublic
 us



L'EUCCHARISTIE.

Spécimen des Gravures de la nouvelle édition du **Petit catéchisme de Québec** illustré de 37 vignettes sur bois, publiée par la Maison BEAUCHEMIN & VALOIS, en vente chez tous les Libraires de la Province de Québec.

PRIX, 75 CENTIMS LA DOUZAINÉ.

Comput Ecclésiastique.

Nombre d'Or, 16. — Lettre Dominicale, F. — Epacte ou âge de la Lune, 16. — Cycle Solaire, 11. — Indiction Romaine, 6.

Commencement des Quatre Saisons.

Le Printemps commencera le 20 Mars, à 3h. 37m. du mat.
 L'Eté commencera le 21 Juin, à 0h. 12m. du soir.
 L'Automne commencera le 23 Sept., à 2h. 20m. du m.
 L'Hiver commencera le 21 Déc., à 8h. 12m. du soir.

Fêtes Mobiles.

Septuagésime....17 Février. Les Cendres 6 Mars. Pâques.....21 Avril. Ascension30 Mai. Pentecôte 9 Juin.		Fête-Dieu 20 Juin. 1 ^{er} Dim. de l'Avent. 1 ^{er} Déc. Dimanches après la Pentecôte24
---	--	--

Quatre-Temps.

Du Printemps, les 13, 15 et 16 Mars.
 De l'Eté, les 12, 14 et 15 Juin.
 De l'Automne, les 18, 20 et 21 Septembre.
 De l'Hiver, les 18, 20 et 21 Décembre.

Fêtes Légales.

Tous les Dim. de l'année. Circoncision..... 1 ^{er} Janv. Epiphanie..... 6 " Merc. des Cendres 6 Mars. Annonciation.....25 " Vendredi Saint ...19 Avril Lundi de Pâques..22 "		Fête de la Reine..24 Mai. Ascension.....30 " Fête-Dieu20 Juin. SS. Pierre et Paul.29 " Toussaint1 ^{er} Nov. Immaculée Conc.. 8 Déc. Noël25 "
---	--	---

Eres de 1878.

De la création du monde	6841
De la naissance de N.-S. Jésus-Christ.....	1878
De la fondation de Rome	2631
De la découverte de l'Amérique.....	386
De la découverte du Canada.....	343
De la fondation de Québec	270
De la fondation de Montréal	236
De la conquête du Canada par l'Angleterre	115
De la république des États-Unis.....	102
Du règne de la Reine Victoria	39
Du pontificat de Pie IX	32
De la Confédération Canadienne	12

ECLIPSES.

Il y aura, en 1878, deux éclipses de Soleil et deux de Lune.

I. Le 2 Février, éclipse annulaire de Soleil, invisible en ce pays.—II. Il y aura, le 17 Février, éclipse partielle de la Lune, visible en Canada ; elle commencera à Montréal à 3h. 47m. du matin, et se terminera à 8h. 46m.—III. Le 29 Juillet, éclipse totale de Soleil, qui sera partielle pour l'Amérique du Nord. Elle se terminera à Montréal vers 5h. 10m. du soir.—IV. Le 12 Août, éclipse partielle de Lune, visible au Canada. Elle commencera à Montréal à 4h. 37m. du soir.

DURÉE DES JOURS.

Le jour le plus court de toute l'année est le 22 de Décembre, solstice d'hiver ; et le jour le plus long est le 22 Juin, solstice d'été. La longueur des jours va toujours en croissant depuis le 22 de Décembre jusqu'au 23 de Juin ; et elle va toujours en décroissant depuis le 22 de Juin jusqu'au 23 de Décembre.

Du 22 de Décembre au	H.M.	Du 22 de Juin au	H.M.
1 Février les jours ont allongé de.....	1 6	1 Août les jours ont raccourci de.....	s. 0 56
1 Mars.....	2 23	1 Septembre	1 22
1 Avril	4 4	1 Octobre.....	3 56
1 Mai.....	5 36	1 Novembre.....	5 32
22 Juin.....	6 58	22 Décembre	6 58

LEVER ET COUCHER DE LA LUNE.

Au quatrième jour de son âge elle éclaire jusque vers dix heures du soir.	Au 15e jour elle est pleine et se lève à six heures du soir.
Au cinquième jour, vers 11 hrs.	Au 16e vers 7 hrs et un quart...
Au sixième jour, vers minuit.	Au 17e vers 8 hrs et demie...Au 18e vers 10 heures.
Au septième jour, vers une heure du matin.	Au 19e vers 11 heures...Au 20e vers minuit.

Cette Table est assez exacte pour faire savoir à quel jour la Lune éclaire.



4

Fronostics sur la Température de la Province de Québec pendant l'année 1878.

JANVIER.—Du 1er au 3, grand froid ; du 4 au 6, vent, tempête de neige ; du 7 au 9, beau, froid ; du 10 au 12, neige, si le vent est au sud-ouest, beau, s'il est au nord-est ; du 13 au 15, beau ; du 16 au 20, changeant, vent et neige, temps désagréable ; du 21 au 23, changeant, froid, humide ; du 24 au 25, tendance au dégel ; du 26 au 27, forte gelée ; du 28 au 30, froid ; le 31, apparence de mauvais temps.

FÉVRIER.—Du 1er au 2, tempête ; du 3 au 4, neige en abondance ; le 5, grand vent, froid piquant ; du 6 au 9, changeant, grand vent ; du 10 au 11, temps désagréable ; du 12 au 13, froid ; du 14 au 16, beau ; du 17 au 19, froid ; du 20 au 21, changeant ; du 22 au 25, beau, dégel ; du 26 au 28, froid.

MARS.—Du 1er au 4, temps désagréable, froid ; du 5 au 7, vent et neige ; du 8 au 10, grand vent, temps orageux ; du 11 au 13, pluie froide, grésil ; du 14 au 17, changeant, froid, humidité ; du 18 au 20, doux, vent ; du 21 au 24, grand vent, neige ; du 25 au 28, changeant ; du 29 au 31, beau.

AVRIL.—Du 1er au 6, dégel, chemins très-mauvais ; du 7 au 8, changeant ; du 9 au 11, gelée ; du 12 au 20, beau, temps chaud ; du 21 au 23, vent, pluie ; du 24 au 26, beau ; du 27 au 30, changeant, vent, pluie, nuits froides.

MAI.—Du 1er au 5, très-beau ; le 6, ondées, nuit froide ; du 7 au 11, beau, temps agréable ; du 12 au 14, changeant, pluie ; du 15 au 16, vent et pluie ; du 17 au 26, beau ; le 28, temps lourd ; du 29 au 31, beau.

JUIN.—Le 1er et le 2, frais, agréable ; le 3, pluie chaude ; du 4 au 5, chaud, mais agréable ; le 6, un peu frais pour la saison ; du 7 au 9, beau ; du 10 au 12, beau, nuits froides ; du 13 au 14, changeant ; du 15 au 16, vent ; le 17, pluie, tonnerre ; du 18 au 19, chaleur ; du 20 au 21, beau, chaleur ; le 22, pluie ; du 23 au 26, grande chaleur ; du 27 au 30, très-beau.

JUILLET.—Le 1er, chaleur, ondées ; le 2, tonnerre ; du

3 au 8, chaleur ; du 9 au 10, pluie ; du 11 au 12, ondées, chaleur, vent ; le 13, chaleur, tonnerre ; du 14 au 17, vent, pluie ; du 18 au 19, beau, chaleur ; le 20, changeant ; du 21 au 25, beau, grande chaleur ; du 26 au 29, beau, chaleur plus modérée ; du 30 au 31, beau, chaleur.

AOUT.—Du 1er au 2, beau, pas très-chaud ; le 3, changeant, nuageux ; du 4 au 6, beau ; le 7, pluie, tonnerre ; du 8 au 11, beau, assez frais pour la saison, le 12, tonnerre ; le 13, chaleur ; le 14, chaleur, nuages ; du 15 au 16, pluie, tonnerre ; du 17 au 19, beau ; le 20, temps frais, pluie ; du 21 au 25, très-beau, nuits fraîches ; le 26, changeant, lourd ; du 27 au 29, très-beau ; du 30 au 31, grand vent, averses.

SEPTEMBRE.—Du 1er au 2, beau ; le 3, apparence de pluie ; le 4, vent et pluie ; du 5 au 6, beau ; le 7, pluie froide ; du 8 au 11, beau ; le 12, changeant, lourd ; le 13, vent et pluie ; du 14 au 15, beau ; du 16 au 17, changeant, averses ; le 18, pluie froide ; du 19 au 22, beau, nuits froides ; le 23, changeant ; du 24 au 25, temps désagréable, grand vent pendant la nuit ; du 26 au 27, beau, nuits froides ; du 28 au 30, changeant.

OCTOBRE.—Du 1er au 4, beau ; du 5 au 6, changeant ; le 7, temps couvert et frais ; le 8, forte gelée ; le 9, pluie froide ; le 10, nuages ; le 11, changeant ; le 12, grand vent ; du 13 au 14, frais, nuages ; le 15, vent ; du 16 au 18, beau ; du 18 au 20, froid, forte gelée ; le 21, humide et lourd ; du 22 au 24, temps sombre ; du 25 au 28, beau, clair et frais ; du 29 au 31, vent, pluie froide ou neige.

NOVEMBRE.—Du 1er au 3, froid et pluvieux ; du 4 au 5, neige ; du 6 au 8, grand vent, nuits très-froides ; du 9 au 10, temps clair, froid ; le 11, plus doux, mais changeant ; le 12, lourd, nuageux, froid ; le 13, vent et pluie ; du 14 au 17, froid, apparence de neige ; le 18, forte gelée ; le 19, clair mais froid ; le 20, changeant ; le 21, temps désagréable ; du 22 au 25, beau, froid ; le 26, neige ; du 27 au 28, changeant ; le 29 et le 30, beau mais froid.

DÉCEMBRE.—Du 1er au 2, froid, nuageux ; le 3, neige ; du 4 au 5, changeant ; du 6 au 12, beau, froid ; le 13, changeant ; du 14 au 18, grand vent, froid ; le 19, neige ; le reste du mois, beau mais très-froid.

Pronostics généraux de la température de la Province de Québec.

La neige qui tombe l'automne pour rester tout l'hiver, tombe environ un mois après la première neige.

Quand il tonne dans l'automne, c'est un signe que la belle saison sera prolongée.

Quand il tonne de bonne heure le printemps, c'est un signe de froid.

Quand on voit de la gelée blanche le printemps, c'est un signe de pluie : la gelée blanche que l'on voit dans l'automne est signe de beau temps.

Quand les lunes d'hiver naissent dans un temps froid, le premier quartier de cette lune est froid.

Les grands halos tant lunaires que solaires sont un signe de mauvais temps.

Le Soleil se levant ou se couchant, par un temps clair et net, signifie beau temps en toute saison, chaud en été, froid en hiver ; s'il est environné de nuées, c'est pluie ; si elles sont jaunes, c'est tempête ; et si elles sont rouges ou rousses, c'est signe de vent.

Si l'on voit que la lune soit environnée d'un cercle obscur, du côté du plus noir, c'est pluie ; s'il s'élargit et rougit, c'est grand vent ; s'il est jaune, c'est tempête, grêle et foudre ; si c'est en été, la lune ayant les cornes claires, c'est beau et si elles sont troubles, c'est mauvais temps.

Quand les étoiles sont plus étincelantes que de coutume, et qu'elles semblent tomber ou changer de place, c'est signe de grand vent ; si elles paraissent troubles, c'est brouillard et pluie ; si le vent qui a cours ne cesse alors, il pourrait continuer jusqu'à la pleine lune.

Le vent méridional vacillant, accompagné de chaleur humide, amène de la pluie et rend l'air gros et pesant ; les vents d'est, nord-est, ouest, sud-est, sont d'autant plus froids et insupportables, qu'ils tirent plus au nord ; ils engendrent de la neige ; s'ils durent longtemps, le temps, de mauvais qu'il était, devient beau.

NOUVELLE LUNE, le 3, à 9h. 10m. du matin.
 PREMIER QUARTIER, le 11, à 1h. 53m. du soir.
 PLEINE LUNE, le 18, à 7h. 17m. du soir.
 DERNIER QUARTIER, le 25, à 10h. 56m. du matin.

SEMAINE.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	LUNE.
Mardi	1 CIRCONCISION (d'obl.)	7 46 4 20	couch.
Mercredi	2 S. Macaire d'Alexandrie.	7 46 4 21	3 16
Jeudi	3 Ste Geneviève.	7 46 4 22	4 20
Vendredi	4 S. Grégoire, év.	7 45 4 23	5 24
Samedi	5 S. Siméon Stylite.	7 45 4 24	6 32
DIMAN	6 ÉPIPHANIE.	7 45 4 25	7 38
Lundi	7 S. Lucien.	7 44 4 27	8 41
Mardi	8 S. Séverin.	7 44 4 28	9 43
Mercredi	9 S. Pierre, év. de Sébaste.	7 44 4 29	10 44
Jeudi	10 S. Guillaume, archev.	7 43 4 31	11 46
Vendredi	11 S. Théodose.	7 43 4 33	matin.
Samedi	12 S. Benoit Biscop.	7 42 4 34	0 50
DIMAN	13 1 Épiph. Ste Véronique	7 42 4 36	1 57
Lundi	14 S. Hilaire, év. [de Milan.	7 41 4 37	3 6
Mardi	15 S. Paul, 1er ermite.	7 40 4 38	4 15
Mercredi	16 S. Marcel, pape.	7 40 4 39	5 23
Jeudi	17 S. Antoine, solitaire.	7 39 4 41	6 25
Vendredi	18 Chaire S. Pierre à Rome.	7 39 4 42	lever.
Samedi	19 S. Canut, roi et martyr.	7 38 4 43	6 19
DIMAN	20 2 Epiph. S. NOM DE JÉSUS.	7 37 4 45	7 38
Lundi	21 Ste Agnès, vierge et mar-	7 36 4 47	8 57
Mardi	22 S. Vincent, martyr. [tyre.	7 35 4 49	10 15
Mercredi	23 Epousailles de la B. V. M.	7 34 4 51	11 31
Jeudi	24 S. Timothée, év. martyr.	7 33 4 52	matin.
Vendredi	25 Conversion de S. Paul.	7 32 4 53	0 42
Samedi	26 S. Polycarpe, év. martyr.	7 31 4 54	0 1
DIMAN	27 3 Ép. S. J. Chrysost. E. D.	7 31 4 55	3 13
Lundi	28 SS. Fabien et Sébastien, m	7 30 4 56	4 16
Mardi	29 S. François de Sales, év.	7 29 4 57	5 17
Mercredi	30 Ste Martine, v. et matyre.	7 28 4 59	6 6
Jeudi	31 S. Pierre Nolasque, conf.	7 27 5 00	6 45

NOUVELLE LUNE, le 2, à 3h. 24m. du matin.
 PREMIER QUARTIER, le 10, à 8h. 23m. du matin.
 PLEINE LUNE, le 17, à 6h. 23m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 23, à 10h. 19m. du soir.

SEMAINE.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	LUNE.
Vendredi	1 S. Ignace, E. M.	7 27 5	1 couch.
Samedi	2 Purification B. V. Marie.	7 27 5	2 5 27
DIMAN	3 4 Ep. <i>Sol. de la Purificat.</i>	7 26 5	3 6 29
Lundi	4 S. André Corsini, E. C.	7 25 5	4 7 33
Mardi	5 Ste Agathe, V. M.	7 23 5	5 8 34
Mercredi	6 S. Tite, E. C.	7 22 5	6 9 36
Jeudi	7 S. Romuald, abbé.	7 20 5	7 10 39
Vendredi	8 S. Jean de Matha, C.	7 19 5	8 11 43
Samedi	9 Ste Apolline, V.	7 18 5	9 matin.
DIMAN	10 5 Ep. Ste Scholastique, V.	7 17 5	11 0 49
Lundi	11 S. Saturnin et ses comp.,	7 16 5	13 1 58
Mardi	12 S. Nicéphore, M. [MM.]	7 14 5	14 3 6
Mercredi	13 Ste Catherine de Ricci, V.	7 13 5	16 4 8
Jeudi	14 S. Valentin, M.	7 11 5	17 5 4
Vendredi	15 S. Faustin et Jovite, MM.	7 10 5	18 5 49
Samedi	16 S. Onésime, disciple de S.	7 9 5	19 6 25
DIMAN	17 <i>Septuagésime.</i> [Paul.]	7 8 5	20 lever.
Lundi	18 S. Siméon, E. M.	7 6 5	22 7 51
Mardi	19 Prière de Notre-Seigneur.	7 4 5	24 6 10
Mercredi	20 S. Sadoth et ses comp.	7 3 5	25 10 29
Jeudi	21 S. Daniel, M. [MM.]	7 1 5	27 11 48
Vendredi	22 Chaire de S. Pierre à An-	6 59 5	28 matin.
Samedi	23 S. P. Damien, E. D. [tioche]	6 57 5	30 1 4
DIMAN	24 <i>Sexagésime.</i>	6 56 5	32 2 12
Lundi	25 S. Mathias, apôtre.	6 54 5	34 3 14
Mardi.	26 S. Phocas, M.	6 52 5	35 4 5
Mercredi	27 S. Léandre, E.	6 49 5	37 4 46
Jeudi	28 Ste Honorine, V.	6 48 5	38 5 17

NOUVELLE LUNE, le 3, à 10h. 24m. du soir.

PREMIER QUARTIER, le 11, à 11h. 7m. du soir.

PLEINE LUNE, le 18, à 4h. 13m. du soir.

DERNIER QUARTIER, le 25, à 11h. 56m. du soir.

SEMAINE.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	LUNE.
Vendredi	1 S. Aubin, E.	6 45 5 42	couch.
Samedi	2 S. Simplicie, pape.	6 44 5 42	4 21
DIMAN	3 <i>Quinquagésime.</i>	6 42 5 44	5 25
Lundi	4 S. Casimir, roi, C.	6 40 5 45	6 26
Mardi	5 S. Gerasime, abbé.	6 38 5 47	7 27
Mercredi	6 LES CENDRES.	6 36 5 48	8 30
Jeudi	7 S. Thomas d'Aquin, D.C.	6 34 5 49	9 33
Vendredi	8 La Couronne d'Epines.	6 31 5 51	10 39
Samedi	9 Ste Françoise, V.	6 29 5 53	11 45
DIMAN	10 <i>1er du Carême.</i>	6 27 5 54	matin.
Lundi	11 S. Euthyme, E. M.	6 25 5 55	0 51
Mardi	12 S. Grégoire-le-Grand, pape	6 24 5 56	1 56
Mercredi	13 4 <i>Temps.</i> Ste Euphrasie, V	6 22 5 58	2 49
Jeudi	14 Ste Mathilde, reine. [N.-S.	6 20 5 59	3 40
Vendredi	15 4 <i>T.</i> Ste Lance et SS Clous	6 18 6 1	4 20
Samedi	16 4 <i>Ts.</i> S. Abraham, ermite.	6 16 6 2	4 52
DIMAN	17 <i>2e du Carême.</i>	6 14 6 3	5 20
Lundi	18 S. Gabriel, archange.	6 12 6 4	lever.
Mardi	19 S. JOSEPH, 1er patron	6 10 6 5	7 56
Mercredi	20 S. Cuthbert, C. [du Can.	6 9 6 7	9 22
Jeudi	21 S. Benoit, abbé.	6 7 6 8	10 41
Vendredi	22 Le S. Suaire.	6 5 6 9	11 56
Samedi	23 S. Victorien et ses comp.,	6 3 6 11	matin.
DIMAN	24 <i>3e du Carême.</i> [MM.	6 1 6 13	1 3
Lundi	25 ANNONCIATION (d'obl)	5 59 6 15	2 45
Mardi	26 S. Irénée, E. M.	5 57 6 16	2 51
Mercredi	27 S. Robert, E. [MM.	5 55 6 17	3 51
Jeudi	28 S. Prisque et ses comp,	5 53 6 18	3 21
Vendredi	29 Les Cinq Plaies de N.-S.	5 52 6 19	4 10
Samedi	30 S. Jean Climaque, abbé.	5 50 6 21	4 29
DIMAN	31 <i>4e du Carême.</i>	5 48 6 22	4 48

NOUVELLE LUNE, le 2, à 4h. 21m. du soir.

PREMIER QUARTIER, le 10, à 10h. 1m. du soir.

PLEINE LUNE, le 17, à 1h. 4m. du matin.

DERNIER QUARTIER, le 24, à 3h. 40m. du matin.

SEMAINE.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	LUNE.
Lundi	1 S. Procope, abbé.	5 46 6 22	couch.
Mardi	2 S. François de Paule, C.	5 44 6 23	6 22
Mercredi	3 Ste Irène, M.	5 42 6 24	7 24
Jeudi	4 S. Isidore, E. D.	5 41 6 25	8 30
Vendredi	5 Ste. Julienne.	5 39 6 27	9 37
Samedi	6 S. Célestin, pape.	5 37 6 29	10 44
DIMAN	7 PASSION.	5 35 6 30	11 47
Lundi	8 S. Denys, E.	5 33 6 31	matin.
Mardi	9 Ste Marie d'Egypte, pén.	5 32 6 32	0 46
Mercredi	10 Bienh. Mechtilde.	5 30 6 33	1 35
Jeudi	11 S. Léon, pape.	5 28 6 34	2 18
Vendredi	12 Notre-Dame de Pitié.	5 26 6 36	2 50
Samedi	13 S. Herménégilde, M.	5 24 6 37	3 18
DIMAN	14 RAMEAUX.	5 22 6 38	3 40
Lundi	15 S. Pierre Gonzalez.	5 20 6 40	4 4
Mardi	16 S. Fructueux, arch.	5 18 6 42	4 28
Mercredi	17 St Etienne, abbé.	5 17 6 43	lever.
Jeudi	18 <i>Jeudi Saint.</i>	5 15 6 44	9 32
Vendredi	19 <i>Vendredi Saint.</i>	5 13 6 45	10 44
Samedi	20 <i>Samedi Saint.</i>	5 11 6 47	11 47
DIMAN	21 PAQUES.	5 10 6 48	matin.
Lundi	22 S. Léonide.	5 8 6 49	0 39
Mardi	23 S. Georges, M.	5 6 6 50	1 20
Mercredi	24 S. Fidèle, capucin.	5 5 6 51	1 49
Jeudi	25 S. Marc, évangéliste.	5 3 6 53	2 15
Vendredi	26 SS. Clet et Marcellin, pa-	5 2 6 55	2 34
Samedi	27 Ste Zite, serv. [pes et MM.]	5 00 6 57	2 53
DIMAN	28 1 ^{er} Pâq. QUASIMODO.	4 58 6 58	3 11
Lundi	29 S. Pierre de Vérone, M.	4 56 6 59	3 27
Mardi	30 Ste Catherine de Sienne, V	4 55 7 00	3 46

NOUVELLE LUNE, le 2, à 7h. 57m. du matin.

PREMIER QUARTIER, le 9, à 5h. 39m. du soir.

PLEINE LUNE, le 16, à 9h. 38m. du matin.

DERNIER QUARTIER, le 23, à 9h. 48m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 31, à 8h. 54m. du soir.

SEMAINE.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	LUNE.
Mercredi	1 SS. Philippe et Jacques,	4 54 7 00	couch.
Jeudi	2 S. Athanase, E. D. [ap.	4 53 7 1	7 27
Vendredi	3 Invention de la Ste Croix.	4 51 7 3	8 34
Samedi	4 Ste Monique, veuve.	4 50 7 4	9 39
DIMAN	5 2 Pâq. STE FAMILLE.	4 49 7 5	10 40
Lundi	6 S. Jean dev. porte Latine	4 47 7 7	11 32
Mardi	7 S. Stanislas, E. M.	4 45 7 8	matin.
Mercredi	8 App. de l'arch. St Michel.	4 43 7 9	0 17
Jeudi	9 S. Grégoire de Nazianze.	4 41 7 10	0 52
Vendredi	10 S. Antonin.	4 40 7 11	1 19
Samedi	11 S. Mayeul, abbé.	4 39 7 12	1 44
DIMAN	12 3 Pâq. PAT. DE ST. JOSEPH	4 37 7 13	2 7
Lundi	13 S. Anselme, E. D.	4 36 7 15	2 28
Mardi	14 S. Boniface, M.	4 34 7 16	2 53
Mercredi	15 S. Isidore, laboureur.	4 33 7 17	3 21
Jeudi	16 S. Jean Népomucène, M.	4 32 7 18	lever.
Vendredi	17 S. Paschal Baylon.	4 31 7 19	9 30
Samedi	18 S. Venant, M.	4 30 7 20	10 28
DIMAN	19 4 Pâq. S. Pierre Célestin, p.	4 29 7 21	11 13
Lundi	20 S. Bernardin de Sienne, C.	4 28 7 22	11 40
Mardi	21 S. Hospice, reclus.	4 27 7 23	matin.
Mercredi	22 Ste Julie, M.	4 27 7 24	0 16
Jeudi	23 Bienh. Crispin de Viterbe	4 26 7 25	0 36
Vendredi	24 N.-D. de Bonsecours.	4 25 7 27	0 58
Samedi	25 S. Grégoire VII, pape.	4 24 7 28	1 15
DIMAN	26 5 Pâq. S. Philippe de Néri.	4 23 7 29	1 32
Lundi	27 Rog. Ste M.-Madeleine de	4 22 7 30	1 51
Mardi	28 Rog. S. Germain, E. [Pazzi	4 21 7 31	2 10
Mercredi	29 Rog. S. Cyrille, M.	4 21 7 32	2 35
Jeudi	30 ASCENSION (d'oblig.)	4 20 7 33	3 4
Vendredi	31 Ste Angèle de Mérici, V.	4 20 7 34	3 44

PREMIER QUARTIER, le 7, à 11h. 1m. du soir.

PLEINE LUNE, le 14, à 6h. 58m. du soir.

DERNIER QUARTIER, le 22, à 2h. 22m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 30, à 7h. 37m. du matin.

SEMAINE.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	LUNE.
Samedi	1 S. Justin, C.	4 20 7 34	couch.
DIMAN	2 S. Marcellin et S. Pierre,	4 20 7 36	9 28
Lundi	3 S. Clotilde, reine. [MM.	4 19 7 37	10 16
Mardi	4 S. François Caracciolo, C.	4 19 7 37	10 54
Mercredi	5 S. Boniface, ap. de l'Alle-	4 18 7 38	11 23
Jeudi	6 S. Norbert, C. [magne.	4 17 7 39	11 50
Vendredi	7 S. Robert, abbé.	4 17 7 40	matin.
Samedi	8 <i>Jeûne</i> . S. Médard, E.	4 17 7 41	0 14
DIMAN	9 PENTECOTE.	4 17 7 41	0 32
Lundi	10 Ste Marguerite, reine d'E-	4 17 7 42	0 55
Mardi	11 S. Barnabé, ap. [cosse.	4 17 7 43	1 20
Mercredi	12 4 Ts. S. J. de Ste Faconde.	4 16 7 43	1 52
Jeudi	13 St Antoine de Padoue, C.	4 16 7 44	2 26
Vendredi	14 4 Ts. S. Basile-le-Grand.	4 16 7 44	lever.
Samedi	15 4 Ts. Ste Germaine Cousin.	4 16 7 44	9 05
DIMAN	16 1 Pent. STE TRINITÉ.	4 16 7 46	9 45
Lundi	17 SS. Marcien et Nicandre.	4 16 7 46	10 16
Mardi	18 SS. Marc et Marcellien.	4 16 7 46	10 40
Mercredi	19 Ste Julienne Falconiéri, V	4 16 7 46	10 1
Jeudi	20 FÊTE-DIEU (d'obligat.)	4 16 7 47	11 18
Vendredi	21 S. Louis de Gonzague, C.	4 16 7 47	11 36
Samedi	22 S. Paulin, E. [gnies.	4 17 7 47	0 53
DIMAN	23 2 Pent. Ste Marie d'Oi-	4 17 7 47	matin
Lundi	24 S. JEAN-BAPTISTE.	4 18 7 46	0 13
Mardi	25 S. Guillaume, C.	4 18 7 47	0 36
Mercredi	26 SS. Jean et Paul, MM.	4 18 7 46	1 2
Jeudi	27 S. Alban, M.	4 19 7 46	1 37
Vendredi	28 <i>Jeûne</i> . S. Léon, pape [d'ob.	4 19 7 46	2 21
Samedi	29 SS. PIERRE ET PAUL	4 20 7 46	3 17
DIMAN	30 3 Pent. Sol. S. J.-Baptiste.	4 20 7 46	lever.

PREMIER QUARTIER, le 7, à 3h. 27m. du matin.

PLEINE LUNE, le 14, à 6h. 1 m. du matin.

DERNIER QUARTIER, le 22, à 7h. 22m. du matin.

NOUVELLE LUNE, le 29, à 4h. 47m. du soir.

SEMAINE.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	LUNE.
Lundi	1 S. Thibault, ermite.	4 20 7 46	8 52
Mardi	2 Visitation de la Ste Vierge	4 21 7 46	9 26
Mercredi	3 Ste Monégonde.	4 22 7 46	9 52
Jeudi	4 S. Ulric, E.	4 23 7 45	10 16
Vendredi	5 S. Pierre de Luxembourg,	4 23 7 45	10 39
Samedi	6 S. Isaïe, prophète. [E.	4 24 7 44	11 00
DIMAN	7 4 Pent. Précieux Sang.	4 25 7 44	11 24
Lundi	8 Ste Elisaberth, r. de Port.	4 26 7 44	11 51
Mardi	9 S. Ephrem d'Edesse, D.	4 27 7 44	matin.
Mercredi	10 Ste Félicité et ses 7 en-	4 28 7 43	0 25
Jeudi	11 S. Jacques, E. [fants, MM.	4 28 7 43	1 9
Vendredi	12 S. Jean Gualbert, abbé.	4 30 7 42	2 2
Samedi	13 S. Anaclet, pape, M.	4 30 7 41	3 2
DIMAN	14 5 Pent. S. Bonaventure, D.	4 31 7 41	lever.
Lundi	15 S. Henri, empereur, C.	4 32 7 41	8 42
Mardi	16 N.-D. du Mont-Carmel.	4 33 7 40	9 4
Mercredi	17 S. Alexis, C.	4 33 7 39	9 23
Jeudi	18 S. Camille de Lellis, C.	4 34 7 38	9 41
Vendredi	19 S. Vincent de Paul, C.	4 35 7 37	9 58
Samedi	20 S. Jérôme Emilien, C	4 36 7 36	10 16
DIMAN	21 6 Pent. S. Victor, M.	4 37 7 35	10 37
Lundi	22 Ste Marie Madeleine, pé-	4 38 7 34	11 2
Mardi	23 S. Apollinaire, E. [nitente.	4 39 7 33	11 33
Mercredi	24 S. François Solano, franc.	4 40 7 32	matin.
Jeudi	25 S. Jacques, apôtre.	4 41 7 31	0 11
Vendredi	26 Ste Anne, mère de la S.V.	4 42 7 30	1 1
Samedi	27 S. Pantaléon, médecin, M.	4 42 7 30	2 3
DIMAN	28 7 Pent. S. Nazaire, M.	4 43 7 28	3 10
Lundi	29 Ste Marthe, V.	4 44 7 27	couch.
Mardi	30 SS. Abdon et Sennen, MM.	4 46 7 26	7 53
Mercredi	31 S. Ignace de Loyola, C.	4 47 7 25	8 18

PREMIER QUARTIER, le 5, à 8h. 26m. du soir.

PLEINE LUNE, le 12, à 7h. 23m. du soir.

DERNIER QUARTIER, le 20, à 11h. 14m. du matin.

NOUVELLE LUNE, le 28, à 1h. 6m. du matin.

SEMAINE.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	LUNE.
Jeudi	1 S. Pierre aux Liens.	4 48 7 24	8 42
Vendredi	2 S. Alph. de Liguori, E.D.	4 50 7 22	9 4
Samedi	3 Inv. du corps de S. Etien-	4 51 7 21	9 29
DIMAN	4 8 <i>Pent.</i> S. Dominique. [ne.	4 52 7 20	9 55
Lundi	5 N.-D. des Neiges.	4 53 7 19	10 27
Mardi	6 Transfig. de N.-S. J.-C.	4 55 7 17	11 8
Mercredi	7 S. Gaëtan, C.	4 56 7 16	11 55
Jeudi	8 S. Hormisdas, M.	4 57 7 14	matin.
Vendredi	9 S. Romain, M.	4 58 7 12	0 53
Samedi	10 S. Laurent, M.	4 59 7 11	1 58
DIMAN	11 9 <i>Pent.</i> S. Alexandre,	5 1 7 9	3 5
Lundi	12 Ste Claire, V. [charbonn.	5 2 7 8	lever.
Mardi	13 Ste Radegonde, reine.	5 3 7 7	7 28
Mercredi	14 S. Eusèbe, M.	5 4 7 5	7 46
Jeudi	15 Assomption B. V. M.	5 5 7 3	8 4
Vendredi	16 S. Roch, C. [chieri.	5 6 7 2	8 20
Samedi	17 <i>Jeune.</i> Bienh. Emilie Bic-	5 7 7 1	8 40
DIMAN	18 10 <i>Pent.</i> Sol. de l'Assompt.	5 8 6 59	9 5
Lundi	19 S. Louis, F.	5 9 6 57	9 33
Mardi	20 S. Bernard, D. C.	5 11 6 55	10 6
Mercredi	21 Ste Jeanne-Fr. de Chantal,	5 12 6 54	10 49
Jeudi	22 S. Symphorien, M. [Vve.	5 13 6 52	11 43
Vendredi	23 S. Philippe Béniti, C.	5 14 6 50	matin.
Samedi	24 S. Barthélemy, apôtre.	5 16 6 48	0 50
DIMAN	25 11 <i>Pent.</i> S. Cœur de Marie.	5 18 6 46	2 5
Lundi	26 S. Zéphirin, pape, M.	5 19 6 45	3 24
Mardi	27 S. Joseph Casalan, M.	5 20 6 43	4 44
Mercredi	28 S. Augustin, E. D.	5 21 6 41	couch.
Jeudi	29 Décoll. de S.J.-Baptiste.	5 22 6 40	8 37
Vendredi	30 Ste Rose de Lima, V.	5 23 6 38	9 16
Samedi	31 S. Raymond Nonnat, C.	5 24 6 36	9 58

PREMIER QUARTIER, le 3, à 3h. 32m. du soir.
 PLEINE LUNE, le 11, à 10h. 56m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 19, à 1h. 37m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 26, à 9h. 26m. du matin.

SEMAINE.	FÊTES RELIGIEUSES.	SODEL.	LUNE.
DIMAN	1 12 <i>Pent.</i> S. Gilles.	5 26 6 34	8 28
Lundi	2 S. Etienne, roi. [MM.	5 28 6 32	9 6
Mardi	3 Stes Sérapie et Sabine.	5 29 6 30	9 54
Mercredi	4 S. Moïse, législ. des Hébr.	5 30 6 28	10 47
Jeudi	5 S. Laurent Justinien, E.C.	5 31 6 26	11 51
Vendredi	6 S. Pambon de Nitrie, ab.	5 32 6 24	matin.
Samedi	7 S. Cloud, prêtre.	5 33 6 23	0 57
DIMAN	8 13 <i>Pent. Nat. de la B.V.M.</i>	5 35 6 21	2 4
Lundi	9 Ste Dorothee, M.	5 36 6 19	3 10
Mardi	10 S. Nicolas Tolentin, C.	5 37 6 17	4 13
Mercredi	11 S. Hyacinthe, M.	5 39 6 16	lever.
Jeudi	12 B. Mar. Victoire Fornari.	5 40 6 14	6 23
Vendredi	13 S. Amé, abbé.	5 42 6 12	6 46
Samedi	14 Exaltation de la Ste Croix	5 43 6 10	7 9
DIMAN	15 14 <i>Pent. S. Nom de Marie.</i>	5 44 6 7	7 34
Lundi	16 SS. Corneille et Cyprien.	5 45 6 6	8 5
Mardi	17 Stigmates de S. Fr. d'As.	5 46 6 4	8 45
Mercredi	18 4 Ts. S. Jos. de Cupertino.	5 48 6 2	9 34
Jeudi	19 J. Janvier et ses c., MM.	5 49 6 1	10 33
Vendredi	20 4 <i>Temps.</i> S. Eustache, M.	5 50 5 58	11 41
Samedi	21 4 <i>Temps.</i> S. Mathieu, ap.	5 51 5 56	matin.
DIMAN	22 15 <i>Pent. N.-D des Sept</i>	5 52 5 57	0 56
Lundi	23 S. Lin, pape, M. [<i>Douleurs</i>	5 54 5 55	2 15
Mardi	24 N.-D. de la Merci. [Nèg.	5 56 5 53	3 33
Mercredi	25 B. Pierre Claver, apôt. des	5 56 5 52	4 54
Jeudi	26 S. Cyprien et Ste Justine.	5 57 5 50	couch.
Vendredi	27 SS. Côme et Damien, MM.	5 59 5 47	5 56
Samedi	28 S. Wenceslas, M.	6 00 5 44	6 26
DIMAN	29 16 <i>Pent.</i> S. MICHEL, ar-	6 1 5 42	7 2
Lundi	30 S. Jérôme, C. D. [change.	6 2 5 40	7 48

PREMIER QUARTIER, le 3, à 2h. 7m. du matin.

PLEINE LUNE, le 11, à 4h. 1m. du matin.

DERNIER QUARTIER. le 19, à 2h. 16m. du matin.

NOUVELLE LUNE, le 25, à 5h. 42m. du soir.

SEMAINE.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	LUNE.
Mardi	1 S. Rémi, E. C.	6 3 5 38	8 41
Mercredi	2 Les SS. Angés Gardiens.	6 4 5 36	9 42
Jeudi	3 S. Gérard, C.	6 5 5 34	10 47
Vendredi	4 S. François d'Assise, C.	6 7 5 32	11 55
Samedi	5 S. Placide et ses c., M. M.	6 8 5 30	matin.
DIMAN	6 17 Pent. Le S. Rosaire.	6 9 5 27	1 3
Lundi	7 S. Marc, pape.	6 11 5 25	2 7
Mardi	8 Ste Brigitte, veuve.	6 12 5 24	3 10
Mercredi	9 S. Denis l'Aréopagite, E.M	6 13 5 21	4 11
Jeudi	10 S. François de Borgia, C.	6 14 5 20	5 13
Vendredi	11 S. Andronic et ses c., MM.	6 15 5 19	lever.
Samedi	12 Bienh. Jacques d'Ulm.	6 16 5 17	5 40
DIMAN	13 18 Pent. Mat. de la Ste V.	6 18 5 14	6 8
Lundi	14 S. Calixte, pape, M.	6 20 5 12	6 45
Mardi	15 Ste Thérèse, V.	6 21 5 9	7 30
Mercredi	16 S. Gal, abbé.	6 23 5 7	8 25
Jeudi	17 Ste Hedwige, veuve.	6 24 5 5	9 27
Vendredi	18 S. Luc, évangéliste.	6 25 5 4	10 39
Samedi	19 S. Pierre d'Alcantara, C.	6 26 5 2	11 52
DIMAN	20 19 Pent. Pureté de la Ste V	6 28 5 1	matin.
Lundi	21 S. Hilarion, abbé.	6 29 4 59	1 8
Mardi	22 S. Philippe, E. M.	6 31 4 57	2 32
Mercredi	23 S. Jean de Capistran, C.	6 32 4 55	3 44
Jeudi	24 S. Félix, E. M. [rie, MM.	6 33 4 53	5 3
Vendredi	25 S. Chrysanthe et Ste Da-	6 35 4 52	couch.
Samedi	26 S. Evariste, pape, M.	6 36 4 50	4 54
DIMAN	27 20 Pent. Patr. de la Ste V.	6 38 4 49	5 36
Lundi	28 SS. Simon et Jude, apôt.	6 39 4 47	6 27
Mardi	29 S. Narcisse, E.	6 41 4 46	7 28
Mercredi	30 SS. Marcel et Cassien, MM.	6 42 4 46	8 35
Jeudi	31 Jeûne. S. Alp. Rodriguez.	6 43 4 45	9 44

PREMIER QUARTIER, le 1er, à 4h. 57m. du soir.

PLEINE LUNE, le 9, à 9h. 40m. du soir.

DERNIER QUARTIER, le 17, à 1h. 5m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 24, à 4h. 17m. du matin.

SEMAINE.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	LUNE.
Vendredi	1 TOUSSAINT (d'oblig.)	6 44 4 44	10 53
Samedi	2 Commémorat. des M ^{orts} .	6 46 4 42	11 59
DIMAN	3 21 Pent. S. Marcel, E.	6 48 4 40	matin.
Lundi	4 S. Charles Borromée, E.C.	6 49 4 39	1 1
Mardi	5 S Zacharie et Ste Elisab.	6 50 4 37	2 3
Mercredi	6 S. Léonard, ermite.	6 52 4 36	3 6
Jeudi	7 Ste Marie, servante.	6 54 4 34	4 6
Vendredi	8 S. Dieudonné. [Latran.	6 55 4 32	5 9
Samedi	9 Déd. de l'église de S. J. de	6 56 4 31	lever.
DIMAN	10 22 Pent. S. André Avellin.	6 57 4 29	4 46
Lundi	11 S. Martin, E. C.	6 58 4 28	5 27
Mardi	12 S. Martin, P. M.	7 00 4 27	6 21
Mercredi	13 S. Stanislas de Kostka, C.	7 1 4 26	7 23
Jeudi	14 S. Didace, C.	7 3 4 25	8 30
Vendredi	15 Ste Gertrude, veuve.	7 5 4 24	9 41
Samedi	16 S. Edmond, C. [maturge.	7 6 4 23	10 54
DIMAN	17 23 Pent. S. Grég. le Thau-	7 7 4 22	matin.
Lundi	18 Déd. des égl. de SS. P et P	7 8 4 21	0 7
Mardi	19 Ste Elisabeth de Hongrie.	7 11 4 20	1 22
Mercredi	20 S. Félix de Valois, C.	7 12 4 19	2 37
Jeudi	21 Présentation de la Ste V.	7 13 4 18	3 55
Vendredi	22 Ste Cécile, V. M.	7 14 4 18	5 19
Samedi	23 S. Clément, P. M. [C.	7 16 4 17	6 37
DIMAN	24 24 Pent. S. J. de la Croix,	7 17 4 16	couch.
Lundi	25 Ste Catherine, V. M.	7 18 4 15	5 8
Mardi	26 S. Pierre, E. M.	7 19 4 15	6 13
Mercredi	27 Bienh. Marg. de Savoie,	7 21 4 15	7 25
Jeudi	28 S. Irénée, E. M. [veuve.	7 22 4 14	8 36
Vendredi	29 S. Saturnin, M.	7 23 4 13	9 44
Samedi	30 S. André, apôtre.	7 25 4 13	10 51

PREMIER QUARTIER, le 1er, à 11h. 44m. du soir.

PLEINE LUNE, le 9, à 2h. 56m. du soir.

DERNIER QUARTIER, le 16, à 10h. 10m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 23, à 4h. 31m. du soir.

PREMIER QUARTIER, le 31, à 9h. 4m. du matin.

SEMAINE.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.	LUNE.
DIMAN	1 1 <i>Avent.</i>	7 26 4 12	11 53
Lundi	2 Ste Bibiane, V. M.	7 26 4 12	matin.
Mardi	3 S. François Xavier, C.	7 28 4 12	0 55
Mercredi	4 <i>Jeûne.</i> S. Pre Chrysologue,	7 29 4 11	1 59
Jeudi	5 S. Sabas, abbé. [E. C.	7 30 4 11	2 58
Vendredi	6 <i>Jeûne.</i> S. Nicolas, E. C.	7 31 4 11	4 1
Samedi	7 S. Ambroise, E. D.	7 32 4 11	5 6
DIMAN	8 2 <i>Avent.</i> Immac. Concep.	7 32 4 11	6 11
Lundi	9 Ste Léocadie, V. M.	7 35 4 11	lever.
Mardi	10 S. Melchiade, pape.	7 35 4 11	5 19
Mercredi	11 <i>Jeûne.</i> S. Damase, pape.	7 36 4 11	6 20
Jeudi	12 S. Valéri, abbé.	7 37 4 11	7 32
Vendredi	13 <i>Jeûne.</i> Ste Odile, abbesse.	7 38 4 11	8 46
Samedi	14 S. Spiridion, E.	7 39 4 11	9 58
DIMAN	15 3 <i>Avent.</i>	7 40 4 12	11 6
Lundi	16 S. Eusèbe, E. (et Marie	7 41 4 12	matin.
Mardi	17 S. Lazare, et Stes Marthe	7 42 4 12	0 25
Mercredi	18 4 <i>Temps.</i> S. Paul, anacho-	7 42 4 12	1 39
Jeudi	19 S. Gatien, E. (rète.	7 43 4 13	2 58
Vendredi	20 4 <i>Temps.</i> S. Timothée, M.	7 43 4 13	4 14
Samedi	21 4 <i>Temps.</i> S. Thomas, ap.	7 44 4 14	5 34
DIMAN	22 4 <i>Avent.</i>	7 45 4 15	6 44
Lundi	23 Ste Victoire, V. (lienne.	7 45 4 16	couch.
Mardi	24 <i>Jeûne.</i> Stes Thars. et Emi-	7 45 4 16	5 1
Mercredi	25 NOEL (d'obligation.)	7 45 4 16	6 13
Jeudi	26 S. Etienne, M.	7 46 4 17	7 24
Vendredi	27 S. Jean l'Evang. apôtre.	7 46 4 18	8 32
Samedi	28 Les SS. Innocents.	7 46 4 18	9 38
DIMAN	29 S. Thomas de Cantorbé-	7 47 4 18	10 42
Lundi	30 S. Evroul, abbé. (ry, M.	7 47 4 19	11 43
Mardi	31 S. Sylvestre, pape.	7 46 4 20	matin.

**L'ABONDANCE EST REVENU !
PLUS DE MISERE !**

O. T. PARADIS VIT ENCORE !

Le Magasin d'Epicerie, Vins et Liqueurs, Etc.,

Le meilleur marché de la Province de Québec,

622, RUE STE-MARIE,

Place Dalhousie, coin des rues Lacroix et Ste-Marie,

MONTRÉAL.

*L'hiver approche, pères et mères de famille, sauvez votre argent en épargnant **25 POUR CENT** sur vos Epicerie ; achetez chez O. T. Paradis.*

Voyez la liste des Prix ci-dessous et jugez-en par vous-mêmes :

Bon Savon jaune pour 2 et 3 cents la barre.

Empois de première qualité pour 10 cts la livre ; par 5 livres, 8 cts.

Soda à l'eau, 2 livres pour 5 cts.

Bon Café pour 15 cts la livre ; par 3 livres, 12 cts.

Bon Thé vert pour 30 cts ; par 3 livres, 27 cts.

“ Japon “ “

Bon Brandy variant de 30 à 70 cts la bouteille ; \$1.00 le gallon.

Bon Gin, Rye Whiskey, Vin de Porte, Vin blanc, Vin Sherry, Vin de Quinine toujours à 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

Aussi, pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, 200 belles Carafes de Vin, contenant trois demiards, pour 50 cts chaque.

Raisin Bleu, boîte de 28 lbs, \$1.25.

O. T. PARADIS,

622, Rue Ste-Marie,

Achète et vend toujours des Fonds de Banqueroute.

A. A. WILSON
11, Rue St. Gabriel, 11
MONTREAL.

PEINTURE LUSTREE

(STAR GLOSS PAINT)

PATENTÉE LE 16 JUIN 1875.

Cette peinture peut être employée pour Toits de Maisons, Hangars, Granges, etc. Elle couvre 200 pieds carrés par gallon.

Elle est à l'épreuve du feu et de l'eau, et est garantie.

PRIX :

Par 5 gallons,	\$1,00	le gallon.
" 10	" 90 cts.	" "
" 20	" 85 "	" "
" 32	" 80 "	" "

REFERENCES :

M. CHS LETOURNEUX, Marchand de fer, rue St-Paul ; et les RR. PP. JÉSUITES, Collège Ste-Marie, Montréal.

AUSSI :

Poudre pour détruire les **PUNAISES A PATATES**, à 10 cts ia livre. Si cette Poudre n'a pas l'effet de détruire les Punaises à Patates, l'argent sera remis.

PUISSANCE DU CANADA.

Etendue et population.

PROVINCES.	POPULA- TION.	ÉTENDUE EN MILLES ANGLAIS.
Québec.....	1,191,516	210,020
Ontario.....	1,620,851	121,260
Nouvelle-Ecosse.....	387,800	18,660
Nouveau-Brunswick.....	285,594	27,105
Manitoba.....	20,963	14,000
Colombie.....	80,000	220,000
Territoires du Nord-Ouest.....	80,000	2,737,000
Ile du Prince-Edouard.....		12,100

Population des principales villes du Canada.

Québec.....	59,669
Montréal.....	107,225
Toronto.....	56,092
Ottawa.....	21,545
London.....	15,826
Hamilton.....	26,716
Kingston.....	12,407
Trois-Rivières.....	8,414
Sorel.....	5,519
Prescott.....	7,647
Lévis.....	13,021
Cornwall.....	7,114
Sherbrooke.....	8,516
Frédéricton.....	6,006
St-Jean.....	28,805
Halifax.....	56,963
Fort Garry.....	8,000
Victoria.....	4,540
Charlottetown.....	7,500

GOUVERNEMENT DU CANADA.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

Gouverneur-Général.

Son Excellence le Très-Honorable FRÉDÉRIC TEMPLE, Comte de DUFFERIN, Vicomte et Baron de CLANDEBOYE, de Clandeboye, dans le comté de Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baronet, Chevalier du très-illustre Ordre de St-Patrice, et Chevalier Commandeur du très-honorable Ordre du Bain.

Secrétaire du Gouverneur et Secrétaire Militaire, l'Hon. E. G. P. LITTLETON.

Aides-de-Camp, les lieutenants F. T. R. HAMILTON et R. F. WARD.

Secrétaire Privé, R. BAKER.

Conseil Privé de Sa Majesté pour le Canada.

Premier et Ministre des Travaux Publics.—L'Hon. Alexander MacKenzie.

Ministre de la Justice.—L'Hon. R. Laflamme.

Ministre de la Marine et des Pêcheries.—L'Hon. A. J. Smith.

Ministre de l'Agriculture.—L'Hon. C. A. P. Pelletier.

Ministre des Finances.—L'Hon. R. J. Cartwright.

Ministre de l'Intérieur.—L'hon. David Mills.

Secrétaire d'Etat.—L'Hon. R. W. Scott.

Ministre des Douanes.—L'Hon. Isaac Burpee.

Maitre Général des Postes.—L'Hon. L. S. Huntingdon.

Receveur-Général.—L'Hon. T. Coffin.

Ministre du Revenu de l'Intérieur.—L'Hon. Wilfrid Laurier.

Ministre de la Milice et de la Défense.—L'Hon. W. B. Vail.

Président du Conseil.—L'Hon. E. Blake.

Membres [du Sénat du Canada pour la Province de Québec.

Hon. J. C. Chapais, St-Denis.	Hon. C. Cormier, Plessisville.
" J. H. Bellerose, St-Vincent-de-Paul.	" W. H. Chaffers, St-Césaire.
" J. O. Bureau, Montréal.	" J. B. Guévremont, Sorel.
" D. E. Price, Québec.	" J. Ferrier, Montréal.
" L. Dumouchel, Longueuil.	" T. Ryan, Montréal.
" L. Lacoste, Boucherville.	" M. H. Cochrane, Compton.
" J. F. Armand, Rivière-des-Prairies.	" Edward Goff Penny, Montréal.
" P. Baillargeon, Québec.	" H. Fabre, Québec.
" Eug. Chinic, Québec.	" A. H. Paquet, St-Cuthbert.
" F. X. A. Trudel, Montréal.	" C. A. P. Pelletier, Québec.
" J. Hamilton, Hawkesbury.	" C. H. Pozer, St-George.
	" G. G. Stevens, Waterloo.

Membres [de la Chambre des Communes du Canada [pour la Province de Québec.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Argenteuil.....	Thomas Christie.....	Lachute.
Bagot.....	J. A. Mousseau.....	Montréal.
Beauce.....	J. Bolduc.....	St-Victor de Tring
Beauharnois.....	Ulysse J. Robillard.....	Beauharnois.
Bellechasse.....	J. G. Blanchet.....	Lévis. [haut].
Berthier.....	E. O. Cuthbert.....	Berthier (en
Bonaventure....	Hon. Théodore Robitaille	New-Carlisle.
Brome.....	Nath. Pettes.....	Knowlton.
Chambly.....	P. B. Benoit.....	St-Hubert.
Champlain.....	H. Montplaisir.....	Cap de la Madeleine.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Charlevoix.....	Hon. H. L. Langevin...	Québec.
Châteauguay....	Hon. L. H. Holton.....	Montréal.
Chicoutimi et Saguenay.....	E. Cimon	Murray Bay.
Compton	Hon. John H. Pope.....	Cookshire.
2-Montagnes....	J. B. Daoust.....	Montréal.
Dorchester.....	F. F. Rouleau.....	Québec.
Drummond et Arthabaska..	Hon. Wilfrid Laurier..	[ville. Arthabaska -
Gaspé.....	John Short.....	Bassin de Gaspé.
Hochelaga.....	Alph. Desjardins	Montréal.
Huntingdon.....	Julius Scriver.....	Hemmingford.
Iberville.....	François Bécharde.....	Mount Johnson
Jacques-Cartier.	Hon. Rodolphe Laflamme	Montréal.
Joliette	Louis F. G. Baby.....	Joliette.
Kamouraska... C. F. Roy.....	Ste-Anne de la Pocatière	
Laprairie	Alf. Pinsonnault	St-Jacques le
L'Assomption... H. Hurteau.....	St-Lin. [Min.	
Laval.....	A. Ouimet.....	Montréal.
Lévis.....	L. H. Fréchette.....	Lévis.
L'Islet	Philippe B. Casgrain...	Québec.
Lotbinière.....	Henri Bernier.....	Lotbinière.
Maskinongé.....	Louis A. Boyer.....	Montréal. [ville
Mégantic	Edouard E. Richard....	Arthabaska -
Missisquoi.....	W. Donahue.....	Montréal.
Montcalm	Firmin Dugas	Montcalm.
Montmagny.....	Henri T. Taschereau...	Québec.
Montmorency ..	Jean Langlois.....	Québec.
Montréal Centre	B. Devlin	Montréal.
“ Est....	Louis A. Jetté.....	Montréal.
“ Ouest.	Th. Workman.....	Montréal.
Napierville	S. Coupal	Napierville.
Nicolet.....	Joseph Gaudet.....	Gentilly.
Ottawa (comté)..	A. Wright	Ironside.
Pontiac.....	Wm. M. Wright.....	Ottawa.
Portneuf.....	J. E. A. de St-Georges..	Cap Santé.
Québec Centre..
“ Est.....	Hon. I. Thibaudeau....	Québec.
“ Ouest ..	Hon. Ths McGreevy....	Québec.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Québec (comté)..	Adolphe P. Caron.....	Québec.
Richelieu	G. I. Barthe.....	Sorel.
Richmond et Wolfe.....	Hon Henry Aylmer, jr..	Melbourne
Rimouski	J. B. Romuald Fiset....	Rimouski.
Rouville.....	G. Cheval	St-Hilaire.
St-Hyacinthe....	Louis Delorme.....	St-Hyacinthe.
St-Jean (Q).....	François Bourassa, jr..	Belle Alodie.
St-Maurice.....	Chs G. Lajoie.....	Yamachiche.
Shefford.....	Hon. L. S. Huntington.	Ottawa.
Sherbrooke	E. T. Brooks.....	Sherbrooke.
Soulanges.....	Jacques P. Lanthier....	St-Polycarpe.
Stanstead.....	Charles C. Colby.....	Stanstead.
Témiscouata....	J. B. Pouliot	Riv.-du-Loup (en bas).
Terrebonne.....	L. F. R. Masson.....	Terrebonne.
Trois-Rivières...	Wm. McDougall.....	Trois-Rivières
Vaudreuil.....	Robert W. Harwood...	Vaudreuil.
Verchères	Hon. Félix Geoffrion....	Verchères
Yamaska	C. I. Gill.....	Sorel

PROVINCE DE QUÉBEC.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC.

Pouvoir Exécutif.

Lieutenant - Gouverneur.— L'Hon. LUC LETELIER DE ST-JUST.

Premier et Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics.—L'Hon. C. B. de Boucherville.

Procureur-Général.—L'Hon. A. R. Angers.

Commissaire des Terres de la Couronne.—L'Hon. P. Garneau.

Président du Conseil.—L'Hon. J. J. Ross.

Trésorier.—L'Hon. L. R. Church.

Solliciteur-Général.—L'Hon. G. B. Baker.

Secrétaire Provincial.—L'Hon. J. A. Chapleau.

Conseil Législatif.

Orateur : L'HON. J. J. ROSS.

NOMS DES CONSEILLERS.	LEUR RÉSIDENCE.
Hon. F. H. Lemaire	St-Benoit.
“ J. L. Beaudry.....	Montréal.
“ Thomas Wood.....	Dunham Flats.
“ J. O. Beaubien.....	Montmagny.
“ J. B. G. Proulx.....	Nicolet.
“ P. E. Dostaler.....	Berthier (en haut).
“ Henry Starnes.. ..	Montréal.
“ E. Dionne	Ste-Anne de la Pocatière
“ T. Savage.....	L'Anse au Cap.
“ George Bryson.....	Mansfield.
“ L. Panet.....	Québec.
“ J. E. Gingras.....	Québec.
“ A. R. C. de Léry.....	Québec.
“ Chs B. de Boucherville..	Boucherville.
“ Louis Archambault.....	L'Assomption.
“ J. E. Prud'homme.....	Paroisse de Montréal.
“ P. E. Roy	St-Pie.
“ J. J. Ross.	Ste-Anne de la Pérade.
“ W. H. Webb	Melbourne.

Assemblée Législative.

Orateur : L'HON. L. J. B. BEAUBIEN.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Argenteuil.....	S. Bellingham.....	Montréal.
Bagot.....	F. Dupont.....	St-Liboire.
Beauce	F. X. Dulac.....	St-George.
Beauharnois.....	E. H. Bisson.....	Beauharnois.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Bellechasse.....	Pierre Fradette	St-Gervais.
Berthier.....	L. Sylvestre.....	Berthier(en haut)
Bonaventure....	J. J. Tarte.....	Québec.
Brome	W. W. Lynch.....	Knowlton
Chambly	Raymond Préfontaine	Longueuil.
Champlain.....	Dominique N. St-Cyr	Ste-Anne de la Pérade.
Charlevoix.....	Onés. Gauthier.....	St-Urbain.
Châteauguay....	E. Laberge.....	Ste-Philomène.
Chicoutimi et Saguenay.....	Hon. W. E. Price.....	Saguenay.
Compton.....	W. Sawyer.....	Sawyerville.
Deux-Montagn..	C. L. Champagne.....	St-Eustache.
Dorchester.....	L. N. Laroche.....	St-Anselme.
Drummond et Arthabaska...	W. J. Watts	Drummondville
Gaspé.....
Hochelaga.....	Hon. L.J.B. Beaubien.	Montréal.
Huntingdon.....	Alexander Cameron....	Huntingdon.
Iberville.....	L. Molleur	St-Jean.
Jacques-Cartier.	N. M. Lecavalier	St-Laurent.
Joliette	V. P. Lavallée.....	St-Félix de Val.
Kamouraska.....	J. Dumont	St-André.
Laprairie	L. B. A. Charlebois....	Laprairie.
L'Assomption...	O. Pelletier.....	L'Épiphanie.
Laval.....	Ls O. Loranger	Montréal.
Lévis.....	T. E. Pâquet.....	St-Nicolas.
L'Islet	P. G. Verrault.....	St-Jean Prt-Joli.
Lotbinière.....	H. G. Joly	Québec.
Maskinongé....	M. Houde.....	Rivière-du-Loup (en haut).
Mégantic	A. Kennedy.....	South Halifax.
Missisquoi.....	Hon. G. B. Baker.....	Sweetsburg.
Montcalm.....	L. G. Martin.....	Montréal.
Montmagny.....	L. N. Fortin	Cap. St-Ignace.
Montmorency....	Hon. A. R. Angers....	Québec.
Montréal Ouest.	J. W. McGauvran.....	Montréal.
“ Centre..	Alex. W. O'Gilvie.....	“
“ Est.....	Ls Olivier Taillon.....	“

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Napierville	L. D. Lafontaine.....	St-Edouard.
Nicolet.....	C. E. Houde.....	St-Célestin.
Ottawa (comté).	Louis Duhamel.....	Township de Wright.
Pontiac.....	Hon. L. R. Church....	Aylmer.
Portneuf.....	P. Larue.	St-Augustin
Québec Est.....	Joseph Shehyn.....	Québec.
“ Ouest... ..	J. Hearn.....	Québec.
“ Centre..	R. F. Rinfret.....	Québec.
“ (comté)	Hon. P. Garneau.....	Québec.
Richm & Wolfe.	J. Picard.....	Wotton.
Richelieu	Michel Mathieu	Sorel.
Rimouski	A. Chauveau.....	Québec.
Rouville.....	V. Robert.....	Ste-Angèle.
St-Hyacinthe....	P. Bachand.....	St-Hyacinthe.
St-Jean.....	F. G. Marchand.....	St-Jean Iberv.
St-Maurice.....	Dr E. Lacerte.....	Yamachiche.
Shefford.....	Hon. M. Laframboise.	Montréal.
Sherbrooke.....	Hon. J. G. Robertson.	Sherbrooke.
Soulanges.....	R. S. de Beaujeu.....	Coteau du Lac.
Stanstead.....	John Thornton	Coaticook.
Témiscouata.....	G. H. Deschênes.....	St-Epiphane.
Terrebonne.....	Hon. J. A. Chapleau..	Montréal.
Trois-Rivières....	Arthur Turcotte	Trois-Rivières.
Vaudreuil.....	E. H. Lalonde.....	Ste-Marthe.
Verchères.....	Jos. Daigle.....	Belœil.
Yamaska.....	J. C. S. Wurtele.....	Montréal.

Cour Suprême de la Puissance du Canada

(Siège à Ottawa.)

Hon. Sir Wm. Buell Richards, juge-en-chef; les Hon. Samuel H. Strong, Téléphore Fournier, Jean-Thomas Taschereau, Wm. J. Ritchie, Wm. Alex. Henry, juges puinés.

TRIBUNAUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Juges de la Cour du Banc de la Reine.

Juge-en-chef: L'Hon. A. A. Dorion.—Juges puinés, les Hon. Samuel Carnwallis Monk, T. K. Ramsay, U. J. Tessier, Alex. Cross.

Noms des Juges de la Cour Supérieurs, leur résidence et les Districts qui leur sont assignés.

NOMS.	RÉSIDENCE.	DISTRICT.
Hon. Wm. C. Meredith	} Québec	{ Québec et le comté de Mégantic, dans le district d'Art.
" Andrew Stuart.....		
" B. Caron		
" F. W. Torrance....	} Montréal	{ Montréal et Terrebonne, moins le comté d'Argenteuil.
" Robert MacKay....		
" F. G. Johnson		
" Wilfrid Dorion....		
" H. F. Rainville....		
" A. C. Papineau		
" L. A. Olivier.....	Joliette	Joliette.
" L. Bélanger... ..	Beauharnois...	Beauharnois.
" W. Chagnon	St-Jean.....	Iberville.
" A. Polette.....	Trois-Rivières.	Trois-Rivières.
" M. Doherty	Sherbrooke.....	St-François.
" John Maguire	New-Carlisle...	Gaspé.
" J. B. Bourgeois.....	Aylmer	Ottawa et le comté d'Argenteuil, dans le district de Terrebonne.
" L. V. Sicotte.	St-Hyacinthe..	St-Hyacinthe.
" C. Dunkin.....	Beauharnois...	Bedford.
" Thos J. J. Loranger.	Sorel	Richelieu.
" J. N. Bossé	Kamouraska..	Montmagny et Beauce.
" A. B. Routier	Malbaie	Saguenay et Chicoutimi.
" Thos. McCord.....	Rimouski.
" L. B. Caron... ..	Percé... ..	Gaspé.
" L. N. Casault	Montmagny...	Kamouraska et Rimouski.
" M. A. Plamondon.....	Drummond et Arthabaska.

Ministère de l'Instruction publique de la Province de Québec.

Hon. Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique.

Louis Giard, M. D., Secrétaire ; Henry Hopper Miles, LL.D., D.C.L., Assistant-Secrétaire.

Conseil de l'Instruction publique.

Président, L'Hon. G. Ouimet, surintendant.—*Membres catholiques* (formant le comité catholique du Conseil) : Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec ; LL. GG. les évêques de Montréal, Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, St-Hyacinthe et Ottawa ; les honorables P. J. O. Chauveau, T. Ryan, A. B. Routhier, et MM. P. S. Murphy, Jos Lachaine et Frs Painchaud.—*Secrétaire du comité catholique*, Louis Giard, M. D.

Membres protestants (formant le comité protestant du Conseil) : le très-révérend James William Williams, D.D., évêque de Québec ; l'hon. Chs. Dewey Day, L. L. D. ; l'hon. Christopher Dunkin, B.C.L. ; le rév. John Cook, D.D. ; l'hon. George Irvine ; le vénérable archidiacre William Turnbull Leach, LL.D., D.C.L. ; l'hon. James Ferrier, sénateur, M. J. W. Dawson, LL.D., avec l'hon. ministre de l'instruction publique (*ex officio*).—*Secrétaire du comité protestant*, Henry H. Miles, LL.D., D.C.L.

Membres du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Les Honorables C. de Boucherville, *ex-officio*, Boucherville ; J. O. Beaubien, Montmagny ; J. J. Ross, Ste-Anne de la Pérade ; D. E. Price, Québec ; M. H. Cochrane, Compton ; MM. J. M. Browning, *Président*, Beauharnois ; L. H. Massue, *Vice-Président*, Varennes ; J. Gaudet, M.P., Gentilly ; P. B. Benoit, M.P., St-Hubert ; L. Beaubien, M.P., Montréal ; E. J. DeBlois, Québec ;

L. Lévesque, Daillebout; A. Marsan, L'Assomption; Rév. F. Pilote, Ste-Anne de la Pocatière; Rév. S. Tassé, Ste-Scholastique; S. N. Blackwood, Shefford; A. Casavant, St-Dominique; J. N. E. Faribault, L'Assomption; L. N. Gauvreau, l'Île Verte; F. Wood Gray, Québec; A. C. P. R. Landry, St-Pierre (Montmagny); George Leclère, Secrétaire-Trésorier; Bureau: 63, rue St-Gabriel, Montréal.

Timbres à apposer sur les Billets Promissoires.

Pour tout billet de \$25 et au-dessous.....	1	centin.
“ “ plus de \$25 et n'ex- cédant pas \$50	2	“
“ “ plus de \$50 et n'ex- cédant pas \$100	3	“
“ “ \$100	3	“

Et 3 centins pour chaque \$100 ou fraction de \$100 additionnelle.

Règlements et Tarif de la Poste.

Toutes les Lettres envoyées dans l'intérieur de la Puissance doivent être payées d'avance, au moyen de timbres-poste, au taux de 3 centins par demi-once; celles qui ne le sont pas, sont envoyées au bureau des Lettres Mortes, à Ottawa.

Pour les Lettres pesant plus d'une demi-once, il est loisible aux expéditeurs de ne mettre sur celles-ci qu'un timbre de 3 centins, le reste devant être payé à double par le destinataire. Ainsi, dans le cas où une lettre pesant plus d'une demi-once, mais n'excédant pas une once, est mise à la poste, affranchie au montant de 3 centins seulement, elle doit être chargée d'une taxe de 6 centins non payés, et transmise à son adresse.

Sur les Lettres déposées à un bureau de poste pour être délivrées à ce même bureau, la taxe est de 1 centin par demi-once, payable d'avance, au moyen d'un timbre-poste apposé à ces lettres lorsqu'elles sont déposées.

Le port de toute publication périodique expédiée par la malle aux abonnés, doit être payé d'avance par l'expéditeur, au taux de 1 centin par livre ou fraction

de livre. — Pour les journaux expédiés par des particuliers, la taxe est de 1 centin par 4 onces. Cette taxe est payable d'avance, comme pour les numéros d'abonnement.

Les cartes-poste de 1 centin circulent au Canada et dans les Etats-Unis, sans charge extra.

Les règles ci-dessus s'appliquent aux Lettres et Journaux envoyés aux Etats-Unis ou à Terre-Neuve.

La taxe sur les Lettres pour le Royaume-Uni est de 5 centins par demi-once, et doit être payée d'avance, sinon le destinataire doit payer une taxe double; si le paiement fait d'avance est insuffisant, la taxe est encore double, déduction faite de ce qui pourra avoir été payé d'avance.

Pour enregistrer une lettre, il faut ajouter à la taxe ordinaire 2 centins pour les lettres circulant au Canada, 5 centins pour celles destinées aux Etats-Unis, et 8 centins pour celles envoyées en Angleterre.

Pour tous les livres, brochures, publications de circonstance, circulaires imprimées, prix courants, prospectus, manuscrits d'ouvrages et de journaux, épreuves d'imprimerie, cartes, dessins, gravures, photographies, feuilles de musique, documents totalement ou partiellement imprimés ou écrits, tels que titres, actes, polices d'assurance, ou autres documents de même nature, paquets de graines, boutures, racines bulbeuses, scions ou greffes, patrons ou échantillons de marchandises circulant d'une place à une autre en Canada, la taxe est de 1 centin par 4 onces payable à l'avance au moyen de timbres-poste. — Aucune lettre ou écrit destinée à en tenir lieu ne devra être mis dans ces paquets; et tout envoi doit être mis dans des enveloppes ouvertes par les bouts ou les côtés, ou empaqueté de telle autre manière qu'il puisse être examiné pour s'assurer que cette prescription est observée.

Les matières énumérées ci-dessus peuvent être adressées aux Etats-Unis ou à Terre-Neuve moyennant la même taxe de 1 centin par 4 onces, payée d'avance; mais les échantillons et les patrons adressés aux Etats-Unis sont soumis à une taxe uniforme de 10 centins payée d'avance et ne doivent pas excéder le poids de 8 onces.

PAYS.	LETTRES.					JOURNAUX.	LIVRES ET REVUES.					
	N'excédant pas $\frac{1}{4}$ once.	Au-dess. $\frac{1}{4}$ once et n'ex. p. $\frac{1}{4}$ on.	Au-dess. $\frac{1}{4}$ once n'ex. pas $\frac{1}{4}$ on.	Pour chaque $\frac{1}{4}$ once additionn.	Pour chaque $\frac{3}{4}$ once additionn.		N'excédant pas 2 onces.	2 à 4 onces.	4 à 8 onces.	8 à 12 onces.	12 à 16 onces.	Pour chaque 4 onces addit.
Angleterre.....	Cts. 5	Cts. 5	Cts. 10	Cts. 5	Cts. 5	2 centins.	Cts. 4	Cts. 6	Cts. 12	Cts. 18	Cts. 24	Cts. 6
Autriche.....	10	10	20	10	10	Taux des livres.	8	16	32	48	64	16
Bavière.....	10	10	20	10	10	"	8	16	32	48	64	16
Belgique.....	10	10	20	10	10	"	6	12	24	36	48	12
Brésil.....	28	28	56	28	28	4 centins.	8	10	20	30	40	10
Brême.....	10	10	20	10	10	Taux des livres.	8	16	32	48	64	16
Chili.....	40	40	80	40	40	6 centins.	10	12	24	36	48	12
Cuba.....	28	28	56	28	28	4 "	8	10	20	30	40	10
Ecosse.....	6	6	12	6	6	2 "	4	6	12	18	24	6
Espagne.....	20	20	40	20	20	Taux des livres.	8	16	32	48	64	16
France.....	10	16	26	6	4	"	4	8	16	24	32	8
Francfort.....	10	10	20	10	10	"	8	16	32	48	64	16
Hambourg.....	10	10	20	10	10	"	8	16	32	48	64	16
Hollande.....	10	10	20	10	10	"	6	12	24	36	48	12
Indes.....	22	22	44	22	22	6 centins.	10	12	24	36	48	12
Irlande.....	6	6	12	6	6	2 "	4	6	12	18	24	6
Italie.....	14	14	28	14	14	Taux des livres.	8	16	32	48	64	16
Mexique.....	28	28	56	28	28	4 centins.	8	10	20	30	40	10
Pérou.....	40	40	80	40	40	6 "	10	12	24	36	48	12
Portugal.....	16	28	44	12	4	Taux des livres.	6	12	24	36	48	4
Prusse.....	10	10	20	10	10	"	8	16	32	48	64	16
Suisse, { voie Belge.	10	10	20	10	10	"	8	16	32	48	64	16
{ " Fran.	14	14	38	10	4	"	6	12	24	36	48	12

Tarif des Lettres, Journaux, Livres, etc., pour l'Angleterre et divers pays étrangers.

Registrateurs de la Province de Québec.

Comté ou Div. d'Enregistrement.	Lieu où se tient le bureau d'Enregistrement.	Nom du Registrateur
<i>Argenteuil</i>	Lachute.....	Thomas Barron.
<i>Arthabaska</i>	Arthabaskaville.....	M. J. A. Poisson.
<i>L'Assomption</i> ...	L'Assomption.....	Barthélemy Rocher.
<i>Bagot</i>	St-Liboire.....	Jos. C. Bachand.
<i>Beauce</i>	St-François.....	Jean L. Proulx.
<i>Beauharnois</i> ...	Beauharnois.....	Jos. Mayer,
<i>Bellechasse</i>	St-Michel.....	P. Forgues.
<i>Berthier</i>	Berthier.....	B. E. Pellant.
<i>Bonaventure</i> ...	New-Carlisle.....	Joseph G. Lebel.
"	2e div. Carleton.....	J. A. Verge.
<i>Brome</i>	Knowlton.....	Hiram S. Foster.
<i>Chambly</i>	Longueuil.....	P. Hurteau.
<i>Champlain</i>	Ste-Geneviève.....	Elie Rinfret.
<i>Châteauguay</i> ...	Ste-Martine.....	Alexis M. Gagnier.
<i>Chicoutimi</i>	Chicoutimi.....	Ovide Bossé.
"	2e div. Hébertville.....	Calixte Hébert.
<i>Coaticook</i>	Coaticook.....	Otis Shurtleff.
<i>Compton</i>	Cookshire.....	Samuel Orr.
(Div. <i>Sherbrooke</i>)	Sherbrooke.....	Wm. Ritchie.
<i>Deux-Montagnes</i>	Ste-Scholastique.....	Dositheé Dupras.
<i>Dorchester</i>	Ste-Hénédine.....	J. E. Rouleau.
"	2e Div. Pointe Lévis.....	François M. Guay.
<i>Drummond</i>	Drummondville.....	Edmond Cox.
<i>Gaspé</i>	Percé.....	J. X. Lavoie.
<i>Hochelaga et....</i>		
<i>Jacques-Cartier</i>	Montréal.....	L. W. Sieotte et F. Filiatrault.
<i>Huntingdon, 1e</i> }	Laprairie.....	Adolphe Beauvais.
<i>Div.</i> }		
<i>Huntingdon, 2e</i> }	Huntingdon.....	Andrew Somerville
<i>Div.</i> }		
<i>Iberville</i>	Iberville.....	M. A. Bessette.
<i>Ile d'Orléans</i> ...	St-Laurent.....	B. Peltier.
<i>Iles de la Madel.</i>	Amherst.....	Ed. Borne.
<i>L'Islet</i>	St-Jean Port Joli.....	Thadée Michaud.
<i>Joliette</i>	Joliette.....	Chs G. Beaudoin.
<i>Kamouraska</i> ...	St-Louis de Kamouraska.....	Henri Garon.
<i>Laval</i>	Ste-Rose.....	Adélaré E. Léonard.
<i>Lotbinière</i>	Ste-Croix.....	Joseph Filteau.
<i>Maskinongé</i>	Rivière-du-Loup.....	J. E. Pichette.
<i>Mégantic</i>	Inverness.....	Wm. H. Lambly.
<i>Missisquoi</i>	Bedford.....	Richard Dickinson.
<i>Montcalm</i>	Ste-Julienne.....	Jos. Ed. Beaupré.
<i>Montmagny</i>	Montmagny.....	Joseph D. Lépine.
<i>Montmorency</i> ...	Château-Richer.....	Gabriel Dick.
<i>Montréal-Ouest</i>	Montréal.....	Geo. H. Ryland.
"	-Est....	L. N. Duvernay et J. C. Auger.
<i>Napierville</i>	Napierville.....	Ephrem Bouchard.
<i>Nicolet</i>	Bécancour.....	J. A. Blondin.
<i>Ottawa</i>	Hull.....	Wm. Washburn.
<i>Pontiac</i>	Bryson.....	Walter Rimer.

<i>Perineuf</i>	Cap Santé.....	Jos. Elie Thibaudeau.
<i>Quebec</i>	Québec.....	C. N. Montizambert.
<i>Richelieu</i>	Sorel (ville).....	Jules Chevallier.
<i>Richmond</i>	Richmond.....	Ch. P. Cleveland.
<i>Rimouski, 1re Div</i>	St-Jérôme de Matane.....	A. E. Guay.
<i>Rimouski, 2e Div</i>	Rimouski.....	And. E. Gauvreau.
<i>Rouville</i>	Marieville.....	H. E. Poulin.
<i>Saguenay et Charlevoix, 1ère Div</i>	St-Etienne.....	Chas Du Berger.
<i>Saguenay et Charlevoix, 2ème Div</i>	Baie St-Paul.....	Télesphore Fortin
<i>Shefford</i>	Waterloo.....	Jos. B. Edgerton.
<i>Sherbrooke</i>	Sherbrooke.....	Daniel Thomas.
<i>Soulanges</i>	Coteau Landing.....	L. H. Masson.
<i>Stanstead</i>	Stanstead Plain.....	C. A. Richardson.
<i>Ste-Anne des Monts</i>	Ste-Anne des Monts.....	John Perrée.
<i>St-Hyacinthe</i>	St-Hyacinthe.....	Hor. St-Germain.
<i>St-Jean</i>	St-Jean.....	Guill. A. Marchand.
<i>St-Maurice</i>	Trois-Rivières.....	Louis G. Duval.
<i>Témiscouata</i>	St-J.-Baptiste de l'Isle Verte.	Elie Mailloux.
<i>Terrebonne</i>	St-Jérôme.....	L. G. Lachaine.
<i>Vaudreuil</i>	Vaudreuil.....	F. de Sales Bastien.
<i>Verchères</i>	Verchères.....	Aimé Geoffrion.
<i>Wolfe</i>	Wotton.....	J. B. Richard.
<i>Yamaska</i>	St-François du Lac.....	L. M. Blondin.

Agences des Terres de la Couronne pour la Province de Québec

NOM DE L'AGENCE.	NOMBRE D'ACRES DISPONI- BLES.	NOM DE L'AGENT.	SA RÉSIDENCE.
Arthabaska.....	192,700	Ant. Gagnon.....	Arthabaskaville.
Bonaventure.....	405,150	L. J. Riopel.....	New-Carlisle.
Chaudière.....	425,900	P. A. Proulx.....	St-Joseph (Beauce.)
Coulonge.....	271,700	Edmond Heath	Clarendon.
Gaspé (partie de).....	80,000	Louis Roy.....	Cap-Chat.
Gaspé (partie de).....	112,189	John Eden.....	Bassin de Gaspé.
Gatineau.....	449,700	Robert Farley..	Hull.
Grandville.....	610,510	Chs. T. Dubé.....	R. du Loup (en bas.)
Lac St-Jean.....	367,980	J. O. Tremblay.	Chicoutimi.
L'Assomption (partie de).....	209,350	J.-B. Delfausse.	Joliette.
L'Assomption (part.) de) et partie de la Petite Nation.....	147,020	C. E. Belle.....	Montréal
Magog.....	7,850	O. B. Kempt.....	Waterloo.
Montmagny.....	568,500	Eug. Renault...	Montmagny
Petite Nation (part.de)	192,700	A. B. Fillion.....	Grenville.
Petite Nation (part.de)	141,600	G. W. Cameron.	Thurso.
Rimouski.....	477,900	J. B. Lepage.....	Rimouski.
Saguenay.....	204,480	G. Duberger.....	Malbaie.
St-Charles.....	194,370	L. J. Rousseau..	St-Roch (Québec.)
St-François.....	256,200	C. Patton.....	Robinson.
St-Maurice.....	94,200	J. A. Dubord.....	Trois-Rivières.

BANQUES DU CANADA.

36

NOM DE LA BANQUE.	Date de sa fonda- tion.	Capital payé.	Bureau principal.	CAISSIER.	Jours d'Escompte.
QUÉBEC.					
Bank of Montréal.....	1818	11,998,400	Montréal	R. B. Angus.....	Mardi et Vend.
Bank of British North America.....	1836	4,866,666	“	R. R. Grindley.....	Mercr. et Sam.
Banque du Peuple.....	1835	1,600,000	“	A. A. Trottier.....	Mardi et Vend.
Molsons Bank.....	1845	1,996,715	“	F. W. Thomas.....	Lundi et Jeudi.
Banque Jacques-Cartier.....	1862	955,945	“	A. L. de Martigny	“ “ “
Consolidated Bank.....	1833	3,466,113	“	“	“ “ “
Banque Ville-Marie.....	1873	814,820	“	F. A. Fauteux.....	Tous les jours.
Banque d'Hochelega.....	1874	630,930	“	J. S. Paquet.....	Mercr. et Sam.
Merchants Bank of Canada.....	1864	6,171,004	“	W. W. L. Chipman	Mercr. et Sam.
Exchange Bank of Canada.....	1872	1,000,000	“	C. R. Murray	Mardi et Vend.
Quebec Bank.....	1818	2,500,000	Québec.....	James Stevenson.	“ “ “
Union Bank of Lower Canada...	1867	1,999,956	“	Peter MacEwan..	“ “ “
Banque Nationale.....	2,000,000	“	F. Vézina.....	“ “ “
Eastern Townships Bank.....	1855	1,290,593	Sherbrooke	Wm. Farrell, jr...	“ “ “
Mechanics' Bank.....	192,119	Montréal.	J. H. Menzies.....	Tous les jours.

Banque de St-Jean.....	1873	223,910	St-Jean.....	M. L'Ecuyer.....	Mardi et Vend.
Banque de St-Hyacinthe.....	1873	220,730	St-Hyacinthe..	R. St-Jacques.....	" " "
Stadacona	1874	988,720	Québec.....	" " "
ONTARIO.					
Canadian Bank of Commerce.....	6,000,000	Toronto	W. N. Anderson...	Mardi et Vend.
Bank of Toronto.....	1856	2,000,000	"	Geo. Hague.....	" " "
Ontario Bank.....	1857	2,996,528	Bowmanville..	David Fisher.....	Lundi et Jeudi.
Dominion Bank.....	970,250
Bank of Hamilton.....	675,930
Federal Bank.....	992,824
Bank of Ottawa.....	535,854
Imperial Bank of Canada.....	865,526
Standard Bank.....	1875	507,750
NOUVELLE-ÉCOSSE.					
Merchants' Bank of Halifax.....	90,000	Halifax.....	George MacLean.
Bank of Nova Scotia.....	1832	1,000,000	"	W. C. Menzies.....
Union Bank of Halifax	1856	500,000	"	W. S. Stirling.....
People's Bank of Halifax.....	1864	600,000	"
Bank of Yarmouth.....	374,920	Yarmouth.....	J. W. H. Rowley..
Exchange Bank of Yarmouth....	301,690	"
Bank of Liverpool.....	357,702	Liverpool.....	R. S. Sterns.....
Pictou Bank.....	200,000
NOUVEAU-BRUNSWICK.					
Bank of New-Brunswick.....	1,000,000	St-Jean	W. Girvan.....
Maritime Bank of Dom. of Can...	664,450	St. Stephens...	R. Watson.....
St. Stephen's Bank	200,000	Fredericton....	S. W. Babbitt.....
People's Bank.....
ISLE DU PRINCE ÉDOUARD					
Bank of Prince Edward Island...	Charlottetown..	W. Cundall.....
Union Bank.....	"	J. Anderson
COLOMBIE BRITANNIQUE.					
Bank of British Columbia.....

Conversion des Mesures Françaises en Mesures Anglaises.

Mesures de Longueur.—Le *Mètre* vaut 3 pieds et $3\frac{1}{2}$ pouces anglais. Il se divise en *Décimètres*, *Centimètres* et *Millimètres*.

Le *Décimètre* (10^e partie du mètre) vaut 4 pouces anglais ;

Le *Centimètre* (100^e partie du mètre) équivaut à 3 lignes et $\frac{1}{4}$;

Et le *Millimètre* (1000^e partie du mètre) vaut un peu moins qu'une demi-ligne.

Le *Kilomètre* (mesure de 1000 mètres, qui sert à mesurer les distances) vaut $\frac{5}{8}$ du mille anglais. Pour convertir des kilomètres en milles anglais il faut multiplier le nombre de kilomètres donné par 5 et diviser le produit par 8.

Exemple : 48 kilomètres
 5
 — | 8
 240 —
 30 milles anglais.

Le *Stère* est une mesure employée pour le mesurage du bois et équivaut à 20 pieds cubes.

Mesures de Pesanteur.—Le *Kilogramme* (1000 grammes) vaut $2\frac{1}{4}$ lbs avoir-du-poids.

500 grammes valent 1 lb et 2 onces.

250 “ “ 9 “

125 “ “ $4\frac{1}{2}$ “

Mesures de Capacité.—Le *Litre* équivaut à 1 pinte. Les divisions du litre sont le *Décilitre*, ou 10^e partie, le *Centilitre*, ou 100^e partie, et le *Millilitre*, ou 1000^e partie du litre.

Le *Décilitre* vaut 2 gallons.

L'*Hectolitre* vaut 22 gallons.

Monnaie.—Le *franc* français vaut 20 centins de notre argent, et un de nos centins vaut 5 *centimes* français.

Tarif des Voitures de Louage dans la Cité de Montréal

VOITURES A UN SEUL CHEVAL.

D'aucun endroit à un autre, sans arrêt :—

1 ou 2 personnes, 25 cts ; 3 ou 4 personnes, 40 cts.

D'aucun endroit à un autre et retour, pourvu que la course ne dépasse pas une demi-heure :—

1 ou 2 personnes, 35 cts. ; 3 ou 4 personnes, 50 cts.

Lorsque l'on dépassera la demi-heure, le prix sera à l'heure.

A L'HEURE.

Pour la première heure :—

1 ou 2 personnes, 60 cts. ; 3 ou 4 personnes, 75 cts.

Pour chaque heure subséquente :—

1 ou 2 personnes, 50 cts. ; 3 ou 4 personnes, 65 cts

VOITURES A DEUX CHEVAUX.

D'aucun endroit à un autre, sans arrêt :—

1 ou 2 personnes, 40 cts ; 3 ou 4 personnes, 50 cts.

D'aucun endroit à un autre et retour, pourvu que la course ne dépasse une demi-heure :—

1 ou 2 personnes, 55 cts. ; 3 ou 4 personnes, 65 cts.

Lorsque la course dépassera la demi-heure, le prix sera à l'heure.

A L'HEURE.

1 ou 2 personnes, 80 cts. ; 3 ou 4 personnes, \$1.00.

Les fractions d'heure seront chargées au prix de l'heure. Cependant on ne chargera pas moins qu'un quart d'heure lorsque la course dépassera l'heure.

Il sera accordé 50 pour 100 en sus du tarif pour les courses depuis MINUIT jusqu'à 4 heures a. m.

Le prix à l'heure s'applique à toutes les courses au-delà des limites de la cité, dès que l'engagement est passé et conclu dans les limites de la cité.

BAGAGE.

Pour toute malle ou boîte portée sur l'une des voitures susdites, 10 cts.

Mais il ne sera rien chargé pour les sacs de voyage ou valises que les passagers peuvent porter à la main.

TELEGRAPHE D'ALARME DE LA CITE DE MONTREAL.

No.	LOCALITÉ.	No.	LOCALITÉ.	No.	LOCALITÉ.
1.	Maison de Douane (coin nord).	25.	Coin St-Laurent et Sherbrooke.	59.	Scours Grises, rue Guy.
2.	Coin des Rues St-Jean-Baptiste et St-Paul.	29.	Coin St-George et Sherbrooke.	61.	Raffinerie de Redpath.
3.	Place J.-Cartier (coin St-Paul.)	31.	Coin Union Avenue et Sherbrooke.	62.	STATION, Marché St-Gabriel.
4.	STATION du Feu, rue St-Gabriel. [cois-Xavier.	32.	Coin Avenue Collège McGill Ste-Catherine.	63.	Usine du Grand-Tronc (Pointe St-Charles).
5.	Coin Notre-Dame et St-Fran.	34.	Jard In Gullbault.	64.	Coin Notre-Dame et Bonsecours
6.	Coin St-Sacrement et St-Pierre.	35.	Coin Prince Arthur et Shuter.	65.	STATION, Carré Dalhousie.
7.	Coin St-Paul et McGill.	36.	Coin King et Commune.	67.	Coin Wolfe et Ste-Marie.
8.	Coin Youville et Commune.	37.	Coin Duke et Ottawa.	68.	Coin Roy et Drolet.
9.	Coin Notre-Dame et McGill.	38.	Coin Ruelle Dupré et St-Maurice.	71.	Ecole St-George, rue Stanley.
12.	STATION Centrale—Craig.	39.	Coin St-Antoine et Cimetière.	72.	Coin Craig et Visitation.
13.	Coin Craig et Côte St-Lambert.	41.	STATION, Carré Chaboillez.	73.	Coin Cadieux et Courville.
14.	Coin Vitré et Sanguinet.	42.	STATION, rue Wellington.	74.	Coin Dorchester et St-André.
15.	Coin St-Laurent et Lagache-tière,	43.	Rue du Moulin.	75.	Coin Mignonne et St-André.
16.	Coin Dorchester et St-Urbain.	45.	Coin Wellington et McCord.	76.	Coin Amherst et Ontario.
17.	Coin Bleury et Dorchester.	46.	Coin Colborne et Ottawa.	81.	Coin Robin et Visitation.
18.	Côte du Beaver Hall.	47.	Coin St-Joseph et McCord.	82.	Coin Ste-Catherine et Panet.
19.	St-Antoine (vis-à-vis Ste-Geneviève).	48.	Coin St-Antoine et Lamontagne	83.	Coin Sydenham et Dorchester.
21.	Coin Brunswick et Dorchester.	49.	Coin Ste-Catherine et Lamontagne.	84.	Coin Logan et Seaton.
23.	STATION du Feu, Ste-Catherine.	51.	Coin Sherbrooke et Peel.	85.	Eglise du Sacré-Cœur, rue Ontario.
24.	Coin St-Laurent et Ste-Catherine. [chester.	52.	Coin St-Antoine et Guy.	86.	Coin Congrégation et Wellington.
25.	Rue des Allemands, près Dor-	53.	Coin St-Martin et St-Bonaventure.	87.	Coin Forfar et Menal.
26.	Coin Ste-Catherine et St-Denis.	54.	Coin St-Joseph et Canning.	91.	STATION, coin Craig et Gain.
27.	STATION, des Allemands et Ontario.	56.	Coin Fulford et Coursol.	92.	Coin Ste-Marie et Dufresne.
		57.	Coin William et Seigneurs.	93.	Coin Ontario et Fullum.
		58.	Coin St-Mathieu et Ste-Catherine.	94.	Coin Berri et Dubord.
				95.	Usine à Gaz, Hochelaga.
				96.	Rolling Mills, rue S. Joseph.
				97.	Ecuries Shelden, rue William.

MUSIQUE ! MUSIQUE !

Musique Nouvelle reçue d'Europe et des Etats-Unis

TOUS LES MOIS !

Oeuvres complètes des meilleurs auteurs modernes et classiques.—Musique pour tous les Instruments. Aussi un grand assortiment de romances françaises.

N. B.—Demandez l'EDITION LITOLFF, la plus complète et la moins chère des classiques, à vendre au magasin de LAURENT, LAFORCE & C^{ie}. par

ERNEST LAVIGNE

Marchand de Musique et d'Instruments

225, RUE NOTRE-DAME, 225

MONTREAL.



ABONNEMENT DE MUSIQUE

PAYABLE D'AVANCE.

UN AN.....	\$15.00	TROIS MOIS.....	\$5.00
SIX MOIS.....	8.00	UN MOIS.....	2.00

L'abonnement pour un an donne droit à la fin de l'année à \$8.00 de musique, au choix de l'abonné.

La musique ne doit pas être retenue plus de quinze jours.

L'abonné reçoit quatre morceaux à la fois qu'il peut changer tous les jours à volonté, partiellement ou en totalité.

Les abonnés de la campagne ont droit à un plus grand nombre de morceaux, et peuvent les retenir un mois.

VOIR LES CIRCULAIRES.

Lois de Chasse et de Pêche de la Province de Québec.

Périodes pendant lesquelles il est illégal de chasser, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession aucun des animaux ou gibier qui suivent :

L'*Elan*, l'*Original*, le *Caribou*, le *Chevreuil* et le *Lièvre*, entre le 1er Février et le 1er Septembre ; le *Coq de Bruyère*, l'*Plarmigan*, *Perdrix*, *Bécasse* ou *Bécassine*, entre le 1er Mars et le 1er Septembre ; le *Cygne*, *Oie* et *Canard sauvages*, *Macreuse* ou *Sarcelle*, entre le 1er Mai et le 1er Septembre ; le *Chat Sauvage*, *Martre*, *Pécan*, entre le 15 Avril et le 1er Novembre ; le *Vison*, entre le 15 Avril et le 15 Octobre ; la *Loutre*, entre le 1er Mai et le 1er Octobre ; le *Castor*, entre le 30 Avril et le 1er Septembre ; le *Rat-musqué*, entre le 1er Juin et le 1er Avril.

Défense de chasser la *Bécasse* ou *Bécassine*, *Cygne sauvage*, *Macreuse* ou *Sarcelle*, *Oie* et *Canard sauvages*, une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil ; de prendre ni de tuer par le moyen de cordes, collets, ressort, filet ou trappe, aucun des animaux ou oiseaux nommés plus haut, excepté les lièvres ; de prendre ou de détruire en aucun temps les œufs d'aucune espèce d'oiseaux sauvages : 14 jours sont accordés, à l'expiration de chaque période, pendant lesquels les dits animaux ou gibier, lorsque pris légalement, peuvent être vendus.

Toute contravention aux lois de la chasse est punie par une amende n'excédant pas \$50.

Il est défendu de pêcher, prendre ou tuer le *Saumon*, entre le 31 Août et le 1er Mai ;

La *Truite* de lac et de rivière, entre le 1er Octobre et le 1er Janvier ;

Le *Poisson blanc* et la *Truite saumonée* peuvent être pêchés toute l'année, excepté entre le 19 Novembre et le 1er Décembre ;

L'*Achigan*, le *Brochet*, le *Doré* et le *Maskinongé*, entre le 30 Avril et le 25 Mai.

AMENDE : de \$2.00 à \$40.00, en sus des frais ; et à défaut de paiement, emprisonnement de 14 jours à 3 mois, à la discrétion du juge.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
"COMMERCIAL UNION"

BUREAU PRINCIPAL :

19 et 20, CORNHILL, Londres (Anglet.)

CAPITAL ----- \$12.000.000
 FONDS en caisse et investis, au-delà de \$8.000.000

*Bureau d'Agence pour la partie Est du Canada,
 43, rue St-François-Xavier, Montréal.*

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

On assure, à des taux modérés, Maisons, Magasins,
 Moulins, Manufactures, et leur contenu.

ASSURANCE SUR LA VIE.

Conditions libérales.—Taux modérés.—Sûreté par
 faite.—Bonus considérables.

FRÉDÉRIC COLE,

Agent général pour la partie Est du Canada.

JUDE VALOIS

AGENT

pour une des meilleures

MAISONS DE CHAUSSURES DE LA PUISSANCE !

SALLE D'ÉCHANTILLONS :

**270, Rue St-Paul,
 MONTREAL.**

ETABLIS EN 1860.

LAURENT, LAFORCE & CIE.



PIANOS, ORGUES ET MUSIQUE EN FEUILLES

MAGASIN :

225, Rue Notre-Dame, Montréal.

HOTEL DU CANADA



Hue St-Gabriel, entre les rues Notre-Dame et St-Paul

MONTREAL.

VARIÉTÉS.

Les vingt-quatre villes les plus peuplées de la terre.

D'après un travail fait par le bureau de statistique de Washington :

Londres a 3,254,260 habitants ;—Sutchan (Chine), 2,000,000 ;—Paris, 1,851,792 ;—Pékin, 1,300,000 ;—Fou-Tchéou, 1,200,000 ;—Tschantschau-Fu, 1,000,000 ;—Siangtan, 1,000,000 ;—New-York, 942,292 ;—Tien-Tsinn, 900,000 ;—Vienne, 834,284 ;—Berlin, 826,341 ;—Kaughan, 800,000 ;—Tschingtu-Fu, 800,000 ;—Calcutta, 794,645 ;—Tokio (Yeddo), 674,477 ;—Philadelphie, 674,032 ;—Saint-Pétersbourg, 667,963 ;—Bombay, 644,405 ;—Moscou, 611,970 ;—Constantinople, 600,000 ;—Naples, 529,260 ;—Nankin, 500,000 ;—Liverpool, 493,405 ;—Rio-Janeiro, 420,000 habitants.

Origine du Poisson

On ne peut assigner à l'origine du poisson d'avril aucune date précise. Nous avons trouvé, dans nos recherches, dit un journal français, cinq versions différentes :

Certains auteurs prétendent que le poisson d'avril vient simplement de la Passion de Jésus-Christ, arrivée dans les premiers jours de ce mois. Le mot poisson serait dans ce cas un dérivé du mot passion. La raison de ce choix est que le Christ fut renvoyé d'un tribunal à un autre, à seule fin de prolonger ses insultes. De là l'habitude de se moquer des gens en les faisant courir inutilement d'un endroit à un autre.

D'autres prétendent que l'origine remonte au 1^{er} avril 1634, jour où un grand personnage de la cour de Louis XIII se serait sauvé d'un cachot, malgré toutes les précautions.

En apprenant sa fuite, les geôliers stupéfaits se

seraient écriés : “ Ce n'est pas un homme qu'on nous a donné à garder, c'est un poisson ! ”

Il y en a qui fixent cette origine à 1564, époque où Charles IX fit commencer l'année le 1^{er} janvier au lieu du 1^{er} avril ; et ce jour-là, au lieu de se faire des visites comme l'exigeait la coutume, on mit à la mode de se faire mutuellement des surprises.

Une autre version dit qu'avril est l'époque où les pêcheurs reviennent avec des cargaisons de maquereaux. Lorsque la pêche a été mauvaise, on la remplace dans certaines contrées par des poissons en bois et en carton, de sorte que ceux qui attendent les pêcheurs sur le rivage s'écrient : “ Ah ! c'est du poisson d'avril ! ”

On prétend enfin que le poisson d'avril est ainsi appelé parce que, le 1^{er} avril, le soleil entre dans le signe des Poissons.

Coutumes mortuaires.

Les Egyptiens embaumaient les corps et les conservaient précieusement ; les Grecs et les Romains les brûlaient.

Les Parthes, les Mèdes et les Ibériens exposaient les corps, ainsi que les Perses, pour qu'ils fussent dévorés par les bêtes sauvages, ne trouvant rien de plus indigne de l'homme que la putréfaction. Les Bactriens nourrissaient, pour ce sujet, de grands chiens dont ils avaient un soin extrême. Les Barcéens faisaient consister le plus grand honneur de la sépulture à être dévoré par les vautours. Quant à la populace, on l'enfermait dans des tombeaux, ne la jugeant pas digne d'avoir pour sépulture le ventre des oiseaux sacrés.

Les Chinois font publier le convoi, pour que le concours du peuple soit plus nombreux. Ils enterrent avec le mort de petites figures horribles pour effrayer les démons. Ils croient que les morts reviennent en leurs maisons une fois tous les ans, la dernière nuit de l'année.

Les Siamois brûlent les corps et mettent autour du

bûcher beaucoup de papiers où sont peints des jardins, des maisons, des animaux, des fruits, en un mot, tout ce qui peut être utile et agréable dans l'autre vie.

Les Arméniens frottent les morts d'huile, parce qu'ils s'imaginent qu'ils doivent lutter corps à corps avec de mauvais génies.—Les Tonquinois de la secte des lettrés rendent un culte religieux à ceux qui sont morts de faim.

En Turquie, on loue des pleureuses pour accompagner le convoi, et on porte des rafraîchissements auprès du tombeau pour régaler les parents, qu'on invite à pleurer et à pousser des cris lamentables.

Les Japonais témoignent la plus grande tristesse pendant la maladie d'un des leurs, et la plus grande joie à sa mort.

Quand un Caraïbe meurt, ses compagnons viennent visiter le corps et lui font mille questions bizarres, accompagnées de reproches, pour s'être laissé mourir.

Parmi les juifs modernes, aussitôt que le malade est abandonné des médecins, on fait venir un rabbin, accompagné pour le moins de dix personnes. Le juif répare le mal qu'il a pu faire, puis il change de nom, pour que l'ange de la mort, qui doit le punir, ne le reconnaisse plus.

Recette contre la Rage.

Un garde forestier saxon, nommé Gastell, arrivé à l'âge de 82 ans, et ne voulant pas emporter dans la tombe un secret important, vient de publier, dans le *Leipzig Journal*, les moyens qu'il a mis en pratique pendant cinquante ans et par lesquels il affirme avoir sauvé plusieurs hommes et un grand nombre de bestiaux de l'horrible mort causée par l'hydrophobie.

Il conseille de prendre, immédiatement après la morsure, du viaigre chaud et de l'eau tiède, de bien laver la blessure, de la laisser sécher, puis de verser sur la plaie quelques gouttes d'acide hydrochlorique, les acides minéraux détruisant le venin de la salive ; il assure que le danger se trouve ainsi et pour toujours neutralisé.

Propriétés insecticides du Pétrole.

De nouvelles expériences qui viennent d'être faites démontrent que l'huile de pétrole est bien réellement un insecticide d'une efficacité incomparable. La meilleure pour cet effet est la non épurée, qui se vend à très-bas prix

Une quantité minime éloigne pour jamais les puces et les punaises des appartements.

L'arrosage des fraisiers avec de l'eau à laquelle on a ajouté un peu d'huile de pétrole détruit ou éloigne le "man" ou ver blanc du hanneton, qui fait tant de mal à cette culture.

Un peu de pétrole mêlé à beaucoup d'eau est un poison sûr pour les courtilières. Avec un entonnoir on verse un peu de mélange dans leurs trous. Elles ne tardent pas à mourir.

La peste immonde des blattes (*coquerelles*), cette vermine tenace, est obligée de battre en retraite devant le pétrole. Des injections d'eau pétrolisée sous les fourneaux et dans les crevasses et trous des murs, purgent infailliblement les maisons de ces hôtes incommodes ; mais il faut y revenir à plusieurs reprises, afin de détruire les jeunes générations écloses des œufs pondus avant cette première opération.

La gale est très-promptement et radicalement guérie "au début" par des onctions de pétrole qui tuent l'acarus.

Des frictions d'eau pétrolisée nettoient instantanément les animaux domestiques des parasites qui les incommode. On doit savonner l'animal quelque temps après la friction.

Ajoutons qu'on attribue aussi à l'huile de pétrole des qualités spéciales et efficaces pour nettoyer les fusils et tous les objets en fer, et celle de dissoudre la vieille huile ordinaire qui pourrait s'y être en quelque sorte incrustée en se desséchant.

Une jeune indienne obéissait à l'usage de se brûler après la mort de son mari. "Vous allez revoir l'époux que vous avez perdu," lui dit le prêtre. "Quoi ! elle, je reverrai mon mari ?.... En ce cas, je reste."

Remède contre le Croup.

Un médecin de la Nièvre indique le fait suivant :

“ Sitôt que l'on a découvert des plaques couenneuses dans la bouche, ou sitôt que l'on soupçonne le croup par la nature de la toux, faire prendre à l'enfant, d'heure en heure, la nuit et le jour, un blanc d'œuf battu dans un verre d'eau sucrée, une cuillerée à bouche chaque fois.

“ Pour boisson, un œuf, le jaune et le blanc, dans une pinte d'eau tiède, sucrée, un cuillerée à bouche chaque fois.

“ Après deux ou trois jours, tous les symptômes d'affection disparaissent.”

La Boisson des Moissonneurs.

Le breuvage par excellence des moissonneurs est le café froid très-faible et légèrement tonifié par une addition d'eau-de-vie. Aucun breuvage ne soutient aussi bien les forces des travailleurs en les préservant des sueurs abondantes qui les épuisent, et des relâchements d'entrailles qui sont souvent provoqués par les ardeurs caniculaires et une absorption exagérée de liquides. Un verre de café toutes les deux ou trois heures suffit largement.

D'où vient la grande fortune de Rothschild.

Rothschild s'est enrichi par le *vol*. Mais, entendons-nous. C'EST AUX PIGEONS VOYAGEURS que serait due l'origine de sa colossale fortune.

On s'est plu à répéter souvent qu'après la bataille de Waterloo, Nathan Rothschild, qui suivait à cheval les phases de la bataille, lorsqu'il vit la victoire se décider en faveur de Wellington, lança son cheval au galop dans la direction de la mer, s'embarqua au milieu d'une effroyable tempête sur une barque de pêcheur, traversa la Manche et arriva bon premier à Londres, où il fit une raffe générale de toutes les valeurs offertes sur le marché. C'est la légende.

La vérité est que Nathan Rothschild devint subitement un amateur passionné des pigeons voyageurs, et ce n'était point là pour lui une simple distraction. Il avait un grand nombre d'agents capables qui suivaient pas à pas les armées sur les champs de bataille et qui étaient chargés de lui faire parvenir, en les confiant à des pigeons, les nouvelles des événements les plus importants.

C'est ainsi que chaque victoire ou que chaque défaite de Napoléon Ier servit à édifier la gigantesque fortune de ce spéculateur hardi.

Un tour de Capucin.

Tout dernièrement, dans un petit bourg de Seine-et-Oise, un brave et excellent Père capucin prêchait une mission. Tout le monde venait l'entendre. Il était si bon, il parlait si bien, il disait de si bonnes choses ! Les rénnions du soir étaient exclusivement réservées aux hommes, et l'église était toujours pleine comme un œuf.

Il y avait cependant une douzaine de "libres penseurs" (c'est ainsi que s'appellent les gens dont nous voulons parler) qui se moquaient entre eux des instructions et trouvaient naturellement qu'ils avaient plus d'esprit que le Père.

On avertit celui-ci en lui signalant les individus.

Le lendemain soir, le bon père manœuvra si bien, qu'il se trouva juste en face du fameux groupe, sur la place, au sortir de la réunion. "Eh bien, mes bons amis, dit-il en haussant exprès la voix, il paraît que vous ne me trouvez pas fort ? Je ne vous connais pas ; mais du moment que vous vous moquez de la religion et de moi, je parie tout ce que vous voudrez qu'à moi tout seul, j'ai plus d'esprit que vous tous ensemble. Nous en ferons juger ces Messieurs qui nous entourent. Acceptez-vous ?"

Nos esprits forts hésitaient ; mais la curiosité l'emporta, et l'un d'eux répondit au nom des autres qu'ils voudraient bien voir. "Eh bien, répliqua joyeusement le missionnaire, attendez-moi tous ici, dans le

cimetière, à côté de l'église, et je vous ferai voir sur le mur le soleil comme en plein midi." Or il était neuf heures et demie du soir, et, depuis plus de quatre heures, le soleil était couché. Il faisait noir comme dans un four.

" Messieurs, ajouta résolument le Père capucin en s'adressant à la nombreuse assistance, je vous demande de rester là comme témoins. C'est vous qui jugerez si décidément ces messieurs ont plus d'esprit que moi. Je rentre à l'église et serai à vous dans une demi-heure."

Des centaines de témoins attendaient sur la place ; pas un des douze n'avaient bougé, lorsqu'à l'heure dite, le capucin reparut, suivi du curé, qui riait. La foule se rendit aussitôt au cimetière, après eux.

Alors le capucin appela les fameux douze ; et quand il fut bien assuré qu'ils étaient là : " Messieurs, dit-il à l'assistance, je vous prends à témoin, et vous adjure de me dire s'il est possible d'être plus bête que ces douze farceurs-là, qui s'imaginent bel et bien qu'un pauvre capucin peut leur montrer le soleil à dix heures du soir, en pleine nuit."

Un rire homérique sortit de toutes les poitrines, et les douze cornichons, riant jaune, profitèrent de l'obscurité pour disparaître.

MGR DE SÉGUR.

Un jour, chez mon père, étant condamné, pour quelques espiègeries, à m'aller coucher sans souper à table, et passant par la cuisine avec mon triste morceau de pain, je vis et flairai le rôti, tournant à la broche. On était autour du feu. Il fallait, en passant, saluer tout le monde. Quand la ronde fut faite, lorgnant du coin de l'œil ce rôti qui avait si bonne mine, et qui sentait si bon, je ne pus m'abstenir de lui faire aussi la révérence, et de dire d'un ton piteux : " Adieu, rôti." Cette saillie de naïveté parut si plaisante qu'on me fit rester à souper.

(Conf. de J.-J. ROUSSEAU.)



Une leçon de Grammaire.—Les Anglais sont célèbres par leur façon excentrique de parler la langue française. On connaît cet habitant des îles Britanniques qui, voulant boire un *verre de bière*, demandait au garçon de café, qui n’y comprenait rien, un *reptile de cercueil*, sous prétexte qu’un *ver* est un reptile, et qu’un *cercueil* n’est pas autre chose qu’une *bière*. En voici un autre qui écrivait dernièrement la lettre suivante à un de ses amis d’Angleterre :

“ Comme j’ai fait le *jurement* (serment) de toujours parler le français tant que je ne parlerais pas ce *langage* (cette langue), ne trouvez pas *méchant* (mauvais) mon ami, que je m’en serve pour vous écrire ce qui m’est arrivé *sur le chemin* (en route).

“ J’ai d’abord *percé* (traversé) la Belgique où j’ai eu un *dissemblable* (différend) avec les commis des impôts de *côté* (indirects) ; mais ce n’est rien en *similitude* (comparaison) de ce qui m’est arrivé en entrant dans la France, à propos de quelques *tomes* (livres) de tabac ; j’ai dû payer le *noyau* (l’amende). Pareille chose m’était déjà *parvenue* (arrivée) du temps des droits *rassemblés* (réunis).

“ Il ne nous est rien *abordé* (arrivé) ensuite, si ce n’est qu’en sortant d’une *poitrine* (gorge) de montagnes, une troupe de *bouillés* (bœufs) ont effrayé nos *imbéciles* (animaux) qui ont pris le *trépassé* (mors) aux dents. Heureusement nous n’avons pas *répandu* (versé).

“ Je me *satisfais* (plais) beaucoup à Paris ; j’ai déjà vu le Luxembourg, *Notre-Femme* (Notre-Dame), le théâtre de la *Joie* (de la Gaieté), l’Opéra, le Louvre et autres *tombeaux* (monuments).

“ A cinq heures, je vais chez le *réparateur* (restaurateur) et ensuite aux *Diversités* (Variétés), où je ris comme un *insensé* (un fou).

“ Demain, si je n’ai pas comme aujourd’hui une *tristesse* (douleur) au pied, j’irai visiter les hôpitaux où les malades ont des sœurs *ivres* (grises) pour *senti-nelles* (gardes) et des médecins fameux pour leur *convoi* (service).

“ Je me *peins* (figure) que vous serez bien étonné

de mes *avancements* (progrès), quand vous saurez que j'ai *enseigné* (appris) la langue française tout *solitaire* (seul), sans ouvrir une seule fois ma *grand'maman* (grammaire).

En police correctionnelle.— Le président. — Vous n'avez pas de moyens d'existence

L'accusé, tirant un hareng de sa poche.—Eh bien, et ça ?

Profonde stupéfaction du tribunal.

L. . . . , un de nos bohèmes les plus gais et les plus râpés, entre l'autre jour au restaurant V. . . . sur le boulevard, et se livre à une consommation attestant l'appétit d'un homme qui a peu ou point déjeuné et qui, n'étant pas sûr de son dîner du lendemain, prend ses précautions. Le repas achevé et parachevé, L. . . . avise le chef de l'établissement et entame la conversation. Tout en causant de choses et d'autres,— “ Vous est-il arrivé, parfois, demanda-t-il, d'avoir affaire à un pauvre diable sans le sou, n'ayant pas de quoi payer ?—Ma foi, non, jamais.—Si cela arrivait, que feriez-vous ?—Eh ! que diable voulez-vous qu'on fasse en pareil cas ? je le ficherais à la porte avec mon pied quelque part, en lui recommandant de n'y plus revenir.” L. . . . se lève, prend son chapeau, qu'il enfonce sur sa tête, et tournant le dos au traiteur en entr'ouvrant les pans de sa redingote : “ Payez-vous,” dit-il.

Un affreux chenapan passe devant le tribunal.

C'est sa dixième condamnation, et il n'a que vingt-deux ans.

—Comment, à votre âge, en êtes-vous arrivé à ce point de dépravation ? Ce sont les mauvaises fréquentations, sans doute ?

—De quoi ! les mauvaises fréquentations ?... Je passe ma vie avec les magistrats.

Les anomalies de la Langue Française.—Aucune langue ne pousse l'illogisme aussi loin que la nôtre. Un écrivain spirituel s'est plu à grouper les exemples suivants :

Nous *portions* nos *portions*. Les *portions*, les *portions-nous* ? Les poules du *couvent couvent*. Mes *fil*s ont cassé mes *fil*s. Il *est* de l'*est*. Je *vis* ces *vis*. Cet homme est *fier*, peut-on s'y *fier* ? Nous *éditions* de belles *éditions*. Nous *relations* ces *relations* intéressantes. Nous *acceptions* ces diverses *acceptions* de mots. Nous *inspections* les *inspections* elles-mêmes. Nous *exceptions* ces *exceptions*. Je suis *content* qu'ils *content* cette histoire. Il *convient* qu'ils *convient* leurs amis. Ils ont un caractère *violent*, ils *violent* leur promesse. Ces dames se *parent* de fleurs pour leur *parent*. Ils *expédient* leurs lettres, c'est un bon *expédient*. Nos *intentions* sont que nous *intentions* ce procès. Ils *négligent* leurs devoirs, je suis *moins négligent*. Nous *objections* beaucoup de choses contre vos *objections*. Ils *résident* à Paris chez le *résident* d'une cour étrangère. Ces cuisiniers *excellent* à faire ce mets *excellent*. Les poissons *affluent* à un *affluent* de rivière, etc., etc.

“ ... Il *convient* qu'ils *obvient* à ces *inconvéniens*.”

Un dimanche matin, un villageois se présente à l'étude de M^e T..., avoué à X...

La porte était entr'ouverte.

Aux deux coups frappés timidement par le client campagnard, une voix, celle d'un perroquet, juché sur son perchoir, dans un coin de l'étude, lui répond :

—Entre, l'ami.

Celui-ci ne se le fait pas répéter. Etonné cependant de n'apercevoir personne, et bien persuadé que celui qui venait de lui dire d'entrer ne pouvait être le perroquet, il allait se retirer, lorsque celui-ci lui crie de nouveau :

—Attends, paysan ; prends une chaise, mon maître va venir.

—Pardon, lui dit-il, faites excuse, m'sieu, je vous prenais pour un oiseau.

Fédéric III, roi de Prusse, en s'emparant d'une partie de la Pologne, avait fait perdre à l'évêque-duc d'Ermeronde une grande partie de ses revenus. Lorsque le prélat alla à Potsdam pour rendre hommage au roi : " Il est impossible que vous m'aimiez après ce que je vous ai fait, lui dit Frédéric.—Je ne perdrai jamais de vue, reprit le prélat, le respect que je dois à mon prince —En ce cas, répondit Frédéric, puisque je suis votre ami, je compte tellement sur votre affection, que si saint Pierre me refuse la porte du paradis, j'espère que vous serez assez bon pour m'y faire entrer en me cachant sous votre manteau.—Oh ! pour cela, sire, c'est une chose impossible ; vous l'avez rogné de si court, que je ne pourrais rien cacher de contrebande sous le peu qu'il m'en reste."

Un mauvais plaisant traversait la rivière dans une barque avec un curé qui y avait fait entrer son âne. Le pauvre animal tremblait de tous ses membres. Notre homme qui était tenté de se moquer du révérend, commença la conversation en lui demandant le motif de ce tremblement : " Si vous aviez, comme mon âne, répondit le curé, la corde au cou, les fers aux pieds et un prêtre à vos côtés, vous trembleriez bien davantage."

Les bains du Crotoy, près d'Abbeville, étaient à peu près inconnus, il y a quelques années. Ce fut un pêcheur qui les inventa. Il établit entre Abbeville et le Crotoy un service de voitures, très-modeste à l'origine, et auquel il donna son nom, nom saisissant s'il en fut. Cela s'appela l'entreprise Fanthôme.

Fanthôme planta tout simplement des pieux dans la mer, tendit des cordes et perçut un droit, illégitime peut-être, mais à coup sûr très-productif.

Et voici de quelles indications il décora les compartiments arbitraires qu'il avait établis sur la grève au moyen de trois cordes et de six piquets :

SEXE MASCULIN.

SEXE FÉMININ.

SEXE ECCLÉSIASTIQUE.

Une des plus grandes dames du noble faubourg se fait dernièrement, par accident, une légère contusion à l'épaule. Son médecin est appelé en toute hâte. Il procède à la visite de la partie endommagée, et rassure la malade :—Ce n'est rien,—moins que rien !

Tout ce que je vous demanderai, madame,—dit le médecin avant de se retirer,—c'est de me faire donner un peu d'eau.

—Pour quoi faire ?

—Pour me laver les mains. Simple habitude d'opérateur.

On ne dit rien ; mais on trouva que l'opérateur n'avait pas l'habitude du monde.

Le lendemain, le docteur revient pour s'assurer de la guérison. Il va procéder à la visite ; la dame l'arrête, —elle sonne,—et une femme de chambre apporte une immense cuvette.

—Pardon, docteur,—mais je partage vos idées de propreté. Lavez-vous les mains *d'abord*.

Bébé a une passion : il adore le lait et il en prend tous les matins avec du chocolat.

Il voyait l'autre jour, pour la première fois de sa vie, traire une chèvre.

—C'est donc là-dedans que vient le lait ?—demandait-il en désignant la mamelle droite.

—Sans doute, lui répond-on, en lui offrant une tasse pleine.

Bébé prend la tasse ; puis désignant la mamelle gauche :

—Alors, c'est là que vient le chocolat ?

—Mon ami, roufflez-vous ? demandait une fiancée à son futur la veille de leur mariage.

—Jamais, chère amie.

—Mais comment le savez-vous ?

—Je suis resté une nuit entière tout éveillé pour m'en assurer.

Une mondaine s'adresse à son directeur :

—Est-ce donc un si gros péché, mon père, que de prendre plaisir à entendre dire que je suis jolie ?

—Oui, ma chère enfant, car il ne faut jamais encourager le mensonge.

Un homme à l'esprit assez étroit fit un jour à une dame en société la question suivante : "Quelle différence y a-t-il entre une femme et une glace ?" La dame chercha quelque temps et finit par avouer qu'elle ne pouvait trouver la réponse. "C'est, répondit l'agresseur, qu'une femme parle sans réfléchir, et qu'une glace réfléchit sans parler."—A mon tour, dit une autre, mieux inspirée : "Pourriez-vous me dire, Monsieur, quelle différence il y a entre une glace et un homme ?—Madame, je ne devine pas...—Eh bien ! c'est qu'une glace est polie, et que Monsieur ne l'est pas."

L'orgueil est une paire d'échasses qui hausse l'homme, mais ne le grandit pas.

En 1848, pendant que la Liberté, l'Egalité et la Fraternité régnaient sur tous les murs de Paris, un monsieur entre dans un café du boulevard.

—Garçon, une demi-tasse.

—Il n'y a plus de garçon ; nous sommes tous citoyens, répondit fièrement un jeune cravaté de blanc.

—Alors, citoyen, une demi-tasse.

La demi-tasse servie et consommée, le monsieur paye, mais sans donner le moindre pourboire.

—Il n'y a rien pour le garçon ? demande le jeune servant.

—Vous le savez bien, il n'y a plus de garçon, et jamais je ne me permettrais d'humilier un citoyen en lui offrant une pièce de deux sous.

Depuis cet e apostrophe, le jeune citoyen consentit à reprendre son titre de garçon.

A la bataille d'Ettinghen, un officier anglais, à la tête d'un escadron, n'avait qu'un bras, dont la main lui servait à tenir la bride de son cheval. Dans la chaleur du combat un jeune officier français, à la tête d'un corps qu'il commandait de son côté, vint à lui pour l'attaquer ; mais s'apercevant qu'il lui manquait un bras, au lieu de l'en frapper, il le salua avec le même sabre qu'il tenait levé sur lui.

Le jeune Paul est en train de s'habiller.

—Éh bien ! mon enfant, pourquoi donc mets-tu ton bas à l'envers ?

—Maman, c'est parce qu'il y a un trou de l'autre côté.

Chez feu Beaujon, on vendait un tableau

D'un âne en pied n'offrant que la personne.

Je mets l'enchère : " A 6 francs le morceau,"

S'écrie un peintre, enfant de la Garonne.

Peintre et Gascon sont peu chargés d'écus.

" Comment ! six francs ? répond un sot Crésus,

Il en vaut mille, oui, mille et je les donne."

Notre Gascon des deux yeux le fixant :

" Tu veux l'avoir, cadédis ! moi j'en grille ;

Mais je le cède : il serait indécent

De t'enlever un portrait de famille."

—Un enfant refusait obstinément d'épeler la lettre A. On le fouette, il persiste. Un ami de son père le prend à part et lui dit : " Voyons, mon ami, pourquoi cette obstination ? A, c'est bien facile à prononcer.—Oh ! certainement, dit l'enfant, c'est bien facile ; mais je sais bien ce qui va arriver : je n'aurai pas plus tôt dit A, qu'on me fera dire B, et puis après toutes les lettres de l'alphabet."

Deux femmes : rivalité.

Trois femmes : complot.

Quatre femmes : bataille rangée

L'autre jour, une métayère de Menton perd son mari.

—Comment ! lui dit un voisin, vous qui allez si souvent à l'église, ne faites-vous pas dire des messes pour le repos de l'âme du défunt ?

—Hélas ! répond la bonne femme, s'il est en paradis, qu'il y reste ; s'il est en enfer, c'est la même chose ; donc...

—Mais s'il est en purgatoire ?

—C'est qu'il l'a mérité : qu'il y fasse son temps.

Un médecin ayant demandé au père Bourdaloue quel régime il observait, cet austère religieux répondit : "Je ne fais qu'un repas par jour.—Gardez-vous, dit le médecin, de rendre votre secret public ; vous nous ôteriez toutes nos pratiques."

Deux personnes avaient une discussion grammaticale. L'une prétendait dire : *Versez-moi à boire* ; l'autre : *Donnez-moi à boire*. "Que pensez-vous ?" disaient-elles à un académicien : jugez-nous ?—Vous avez tort toutes les deux, car vous devriez dire : *Menez-nous boire*."

Pendant longtemps, on a pu lire au bas d'une affiche placée route de la Révolte : "Les personnes qui ne savent pas lire sont priées de s'adresser au cabaret voisin."

—Ailleurs aussi on avait mis : "Défense aux chevaux et aux ânes sans conducteurs de passer par ici."

Des bouchers exposèrent un jour au bailli de leur village qu'on n'amenait plus de veaux au marché. Celui-ci rendit alors une ordonnance conçue en ces termes :

"Sur la plainte à nous adressée par les bouchers de..... dans laquelle ils ont allégué qu'il n'y a point de veaux au marché, nous avons ordonné que nous nous y transporterions."

Un mot inédit de Jean Hiroux, condamné à mort. Le président lui demande s'il a une prière à adresser au tribunal.

Le condamné se lève et de la voix que vous savez .

—Je demande que, aussitôt après l'exécution, je sois conduit à Charenton.

—Pourquoi? ne peut s'empêcher de demander le président, surpris...

—C'te bêtise! parce que j'aurai perdu la tête, par bleu!

Une bonne annonce :

M^{me} veuve V..., corsetière..., rue..., désirerait trouver un associé avec un apport de 3,000 francs pour gérer son fonds ne commerce.

Au besoin, on épouserait.

Un Anglais se trouvant à une table d'hôte, et voyant apporter un gros morceau de viande, demande comment cela s'appelle. "C'est du bouilli, lui répond-on.—Oh! yes, dit-il, *du bouilli*; moi à avoir rencontré ce matin un grand troupeau de *bouillis* qui entrait dans la ville.

Celui qui trouve un bon gendre gagne un fils; mais celui qui en trouve un mauvais perd une fille.

Les plus mauvais titres à l'attachement de nos amis sont des titres de créances.

Il faut rire avant d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri.

Une veuve jouait le désespoir et versait des torrents de larmes. Son laquais lui dit :

—Prenez garde, madame, Dieu a appelé votre mari à lui. Si vous résistez à sa volonté, pour vous punir Dieu vous le rendra.

La veuve cessa de pleurer.

“ D’où venez-vous ce matin ? demandait-on à un citoyen de la Haute-Garonne.—D’une petite partie d’honneur au pistolet, avec mon ami Chignac.—Eh bien ! qu’est-il arrivé !... Serait-il ?... — Il se porte comme moi, vraiment ; mais, sandis ! nous sommes tous deux fameusement habiles, allez !—Et comment cela ?—C’est que nous avons visé en même temps, et si juste, que nos deux balles se sont rencontrées à mi-route et se sont trouvées écrasées comme deux pommes cuites.”

En police correctionnelle :

—Accusé, vous êtes prévenu de vol et de vagabondage.

—Hélas ! non, mon président, si j’avais été prévenu, je ne serais pas ici.

Grattez les gens où ça les démange, on dira que vous avez de l’esprit jusqu’au bout des ongles.

La parole a été donnée à l’homme, mais c’est la femme qui l’a prise.

M. Linguet vit entrer dans sa chambre, peu de jours après son arrivée à la Bastille, un homme à l’air vif et dégagé qui lui donna quelque frayeur. “ Qui êtes-vous ? lui dit Linguet.

“ —Je suis, répondit l’inconnu, le barbier de la Bastille.

“ —Parbleu, répliqua brusquement le prisonnier, vous auriez bien dû la raser.”

On disait souvent devant Martainville cette maxime si connue :

“ Qui paye ses dettes s’enrichit.”

—Bah ! bah ! répondit-il, c’est un bruit que les créanciers font courir.

La fin d'un vieux navire.—*Le Tour du monde* raconte, d'après un journal canadien, le moyen ingénieux employé, il y a longtemps déjà, par un armateur des lacs de l'Ouest, pour se défaire d'un vieux navire qui ne présentait plus les garanties de solidité nécessaires à la sûreté des voyageurs.

Le propriétaire de la vieille goëlette *Michigan* (c'était, en 1830, le plus grand navire des lacs) s'avisa d'un moyen original pour se débarrasser de sa coque. Il alla trouver les propriétaires d'hôtel des environs des chutes de Niagara et leur vendit le *Michigan* moyennant une somme assez ronde, pour lui faire sauter la chute.

L'affaire fut annoncée dans les journaux à grand renfort de réclames. Plusieurs jours avant le spectacle, les diligences et les bateaux des canaux amenaient au Niagara des milliers de personnes curieuses de voir la scène émouvante.

Le jour fixé pour la cérémonie arrivé, le *Michigan* fut remorqué jusqu'au milieu du courant par six bateliers sous le commandement du capitaine Pratt. Plusieurs animaux avaient été embarqués à bord du vieux navire. D'après le programme, il y avait un buffle, trois ours, deux renards, un chat sauvage, un chien, un chat, et une demi-douzaine d'oies. Sur l'avant du vaisseau flottait le drapeau américain, et à la poupe on avait hissé le pavillon anglais. Sur les bastingages, on avait placé plusieurs mannequins représentant un équipage, pour rendre la scène encore plus émouvante au moment du plongeon.

Avant de couper l'amarre, on défit les liens des animaux. Lorsque le *Michigan* entra dans les premiers rapides, deux ours sautèrent par-dessus bord et gagnèrent le rivage à la nage. Le troisième grimpa jusqu'au sommet d'un mât, comme s'il voulait juger de la position du navire.

Tous les animaux paraissaient effrayés et couraient d'une extrémité à l'autre de la goëlette. Le vaisseau franchit les rapides avec majesté. Il présenta le flanc au courant écumeux et commença ensuite à tourner sur lui-même. En sautant le troisième rapide, le na-

vire toucha un rocher et donna sur le flanc. Ce mouvement fit briser le mât, et l'ours tomba dans la rivière pour ne plus reparaitre.

En touchant un autre rocher, la coque fut défoncée, mais resta droite dans le courant. Le *Michigan* sauta alors la chute du Fer-à-Cheval, la proue en avant, et tomba dans l'abîme bouillonnant qui se trouve au pied de la cascade.

Il fut mis en mille morceaux. On ne revit plus aucun des animaux qui se trouvaient à bord, excepté les oies, qui reparurent bientôt sur le rivage pour se lisser les plumes, comme si elles avaient essuyé une violente averse.

Un des mannequins fut retrouvé complet et à peine déchiré. Il reparut dans les remous, se frappant les genoux et tournant sur lui-même. Les autres avaient disparu pour jamais. La scène avait été des plus émouvantes, et lorsque le vaisseau fit le plongeon suprême, la foule des spectateurs se mit à applaudir avec frénésie.

Animaux qu'il faut protéger, à cause des services qu'ils rendent à l'agriculture.

Le Hibou, la Chouette.—“Nos paysans, qui se croient éclairés, crucifient des chouettes et des chauves-souris sur la porte de leurs granges.—C'est pour l'exemple, disent-ils.—Tandis que ces cadavres innocents se putréfient au profit des mouches charbonneuses, les souris mangent le grain de l'ingénieux paysan, et les moucherons lui piquent les mains et la figure. Hé, bonhomme ! tu n'as que ce que tu mérites ! En immolant tes alliés, tu t'es livré corps et biens à tes ennemis. Si ces chauves-souris étaient vivantes, elles happeraient les moucherons qui t'incommodent ; si tu n'avais pas assassiné cette pauvre chouette, elle purgerait ton grenier des rongeurs qui le pillent.”—(Edmond About.)

Le nombre de scarabées, de coléoptères, de souris

qu'une paire de hiboux détruit dans une année est incalculable. Nous n'en savons pas qui rende à l'agriculture de plus réels services, et c'est pitié que, sur la foi de sottes légendes, les habitants des campagnes s'acharnent sur des oiseaux dont leur intérêt bien entendu leur commanderait de favoriser la multiplication.

Le Moineau.—Il faut défendre contre le pillage des moineaux comme des autres oiseaux les vergers quand les fruits rougissent, en automne le raisin, les chanvres quand le grain mûrit ; mais il ne faut pas le poursuivre comme un ennemi : il nous rend plus de services qu'il ne nous cause de dommages. "Vers la fin du siècle dernier, dit M. de la Blanchère (*Amis et ennemis de l'horticulteur*), il devint de mode de déclarer la guerre aux moineaux. Bosc portait à des millions d'hectolitres la quantité de blé que les moineaux nous enlevaient par an. Mais voici M. Prévost qui, armé de la loupe et du scalpel, va demander à l'estomac de l'oiseau la preuve de ces dégâts. Or, qu'y trouve-t-il ? une quantité prodigieuse d'insectes à tous les états, larves et insectes parfaits." Souvenons nous que ces oiseaux que l'on regardait autrefois comme granivores élèvent tous leurs petits avec des chenilles, et que pour ce seul fait, qui se renouvelle au moins deux fois par an chez les moineaux, il leur en faut des quantités considérables.

Le Lézard.—Le lézard est ami de l'homme, dit le proverbe. Et cependant il est nécessaire de prendre sa défense, au moins contre les entreprises d'enfants sans pitié, qui font la chasse à ce charmant et inoffensif animal, et quelquefois lui brisent la queue en essayant de le saisir ; contre l'attaque des chats aussi, qui le déchirent quand ils parviennent à l'attraper.

Le lézard se nourrit de proies vivantes, mouches, sauterelles, coléoptères, chenilles, petits mollusques, même de guêpes, qu'il guette et saisit avec une merveilleuse adresse. Sa mâchoire est fortement armée et brise des carapaces dures. Dans la saison où l'ardeur du soleil lui donne toute sa vivacité et fait pa-

raître la plupart des animaux qu'il poursuit, il en dévore en quantité considérable, et peut rendre ainsi dans les lieux qui en sont infestés des services signalés.

Les Chauves-Souris.—On a peur des chauves-souris. Ces animaux ennemis de la lumière, qui sortent à la tombée de la nuit des trous des vieux murs, s'approchent d'un vol rapide et fuient aussitôt ; ces oiseaux fantastiques, ces quadrupèdes imparfaits, sont l'objet de craintes superstitieuses ; il n'en est pas de plus mal fondées. Les chauves-souris de toutes les espèces sont très-voraces, très-gloutonnes, mais seulement des insectes et papillons nocturnes et crépusculaires qui sont un fléau pour l'horticulteur ; car leurs chenilles, noctuelles, arpeuteuses, tordeuses, géomètres, pyrales, teignes, alucites, sont celles qui ravagent les jardins.

Quelques espèces s'attaquent à de plus gros insectes à carapaces dures ; elles les brisent et les dévorent tout en volant. Ces espèces sont pourvues d'une queue et s'en servent pour soutenir l'insecte et le pousser dans leur gueule, sans s'arrêter dans leur vol.

Un naturaliste, Kohl, a vu une *noctule* avaler vingt-trois hannetons de suite, et il s'est assuré qu'une *pipistrelle* n'était pas rassasiée après un repas de soixante-dix mouches.

La Taupe.—Beaucoup de cultivateurs, dit M. E. Noël, refusent d'admettre l'utilité des taupes : cela tient à ce qu'ils voient le mal qu'elles font, tandis que leurs services restent inaperçus ; mais ce mal, avec un peu de soin, se peut chaque jour réparer. Quelques coups de râteau suffisent pour éparpiller les mottes qu'elles soulèvent, et notez que ces mottes, souvent imprégnées du fumier de ces infatigables mangeuses, deviennent pour le champ un engrais excellent.

La taupe a un grand appétit, dit M. Boisduval ; il lui faut ses quatre repas tous les jours : son premier déjeuner au lever du soleil, son second de neuf à dix heures, son dîner de deux à trois, et un copieux sou-

per le soir. Selon les taupiers, ce sont les heures où elle travaille.

Le maréchal Vaillant a constaté que ce petit animal, même en captivité, en vingt-quatre heures, consume plusieurs fois son poids de vers blancs et de vers gris.

Mais c'est à l'état sauvage qu'elles nous rendent leurs services. Tout au plus pourrait-on, des endroits où elles sont trop nombreuses, les transporter aux lieux où elles manquent.

Le Crapaud.—Le crapaud est généralement un objet de dégoût; quand on le rencontre rampant sous les légumes et les fleurs, on ne se contente pas de s'écarter de lui: bien souvent on le poursuit; les enfants sans pitié le frappent à coups de pierres et de bâton. Beaucoup de cultivateurs croient, quand ils l'ont tué, qu'ils se sont débarrassés d'un ennemi; ils se sont défaits d'un ami.

Quand le crapaud sort le soir de sa retraite, laissez-le aller librement; il se glissera entre les feuillages sans leur causer aucun dommage, pour faire la chasse aux limaces, aux larves, aux insectes, dont il fait sa nourriture et dont il purgera votre jardin. Cette vérité commence à être reconnue: les Anglais les achètent aujourd'hui; ils vont les chercher en France et les emportent par tonneaux pour les revendre dans leur pays.

Est-il vrai que la liqueur visqueuse que suinte leur peau soit un poison? Ce qui est certain, c'est que ce poison est sans danger quand on ne fait rien pour l'inoculer et qu'il ne se communique pas aux plantes sous lesquelles l'animal se fraye un passage. Par prudence et par intérêt, ne touchons pas aux crapauds.

La Couleuvre.—La couleuvre n'est pas venimeuse, ainsi qu'on le croit généralement, et elle n'offre aucun danger. Au lieu donc de lui courir sus ainsi qu'on a coutume de faire, il faut la protéger, parce qu'elle est très-utile à l'agriculture par la guerre incessante qu'elle fait aux insectes, aux vers et aux petits rongeurs.

Il ne faut pas s'effrayer quand on rencontre une couleuvre dans le voisinage des maisons et des basses-cours, qu'elle recherche à cause du fumier où elle trouve des insectes et des larves et où elle dépose ses œufs. On la trouve aussi dans les prés humides et les bois, sous les pierres et dans la vase au bord de l'eau.

L'Avare et la Corneille.—Un vieil avare avait une corneille apprivoisée qui avait l'habitude de voler les pièces de monnaie et de les cacher dans un trou. Le chat ayant remarqué plusieurs fois ce manège, lui demanda pourquoi elle amassait ces ronds brillants qui ne lui servaient à rien.

— Eh mais ! dit la corneille, mon maître en a un plein coffre, et il n'en fait pas plus usage que moi.

(SWIFT.)

L'Alcool.—Un statisticien américain énumère ainsi qu'il suit les effets des spiritueux en Amérique, pendant les dix dernières années :

L'alcool a imposé à l'Etat une dépense directe de trois milliards.

Il a causé une dépense indirecte de trois milliards cinq cent millions.

Il a détruit par le feu ou la violence une valeur de plus de cinq cent mille dollars.

Il a causé plus de dix mille suicides.

Il a détruit trois cent mille vies.

Il a fait deux cent mille veuves et un million d'orphelins.

Il a placé cent mille enfants à la charge de l'Etat.

Il a fait entrer au moins cent cinquante mille individus en prison ou dans les maisons de charité.

Plumes de fer.—Lorsqu'une plume de fer est encrassée par l'encre et rouillée, on peut la nettoyer et lui rendre sa souplesse en la faisant rougir à la flamme du gaz pendant une demi-minute et en la trempant ensuite brusquement dans de l'eau froide.

Un marchand de vins, cité comme témoin, est appelé à son tour pour déposer. Il prend une pause convaincue, met une main sur son cœur, et s'écrie d'une voix robuste :

—Je jure de dire toute la vérité.

Le président.—Qu'avez-vous vu ?

Le témoin.—Rien !

Une petite anecdote sur lord Jeffreys, le terrible juge des " assises sanglantes."

Il étendit un jour sa canne vers un bandit debout dans le *dock* des prévenus, et fit cette remarque :

—Il y a une fameuse canaille au bout de ma canne.

A quoi le bandit demanda sans sourciller :

—A quel bout, mylord ?

Monsieur Prud'homme mène son fils voir les deux frères Siamois. Il en profite pour en tirer une saine moralité et dit à son fils :

—Voyez, Exupère, voyez la sollicitude du hasard qui réunit ces deux citoyens, et songez à quels ennuis cette membrane qui les attache aurait pu les contraindre si, au lieu d'être frères, ils avaient été étrangers l'un à l'autre.

M. Laurent est marié depuis quinze ans, mais, à son grand regret, il n'a point encore d'héritier. Un beau matin, à quatre heures, Mme Laurent le rend père d'un fils.

A huit heures le facteur sonne à la porte.

— Qu'est-ce que c'est ? demande l'heureux père

— C'est une lettre, parbleu,

— Pour qui ?

— Pour M. Laurent, donc !

— Lequel, le père ou le fils

— C'était au Mexique :

— Le jeune comte de Z.... simple chasseur, tombe le crâne ouvert par une balle ; pris pour mort, il est porté à l'ambulance.

— Il n'en reviendra pas, dit le chirurgien : on voit la cervelle.

A ce mot le moribond ouvre subitement les yeux.

— Vous voyez ma cervelle ! s'écrie-t-il. Je vous en supplie, écrivez-le à mon père tout de suite : il m'a fait soldat parce qu'il prétendait que je n'en avais pas.

Un dialogue surpris entre deux lignards arrêtés devant le grand bassin des Tuileries.

— Que c'est un bel homme tout de même que le tambour major de chez nous..... que je ne comprends pas que la nature produise des phénomènes aussi gigantesques !

— Emblématiquement que le nôtre est plus grand.

— Pas possible !

— Il est si grand, que je vous réitère qu'il est obligé de se mettre à genoux pour se gratter la tête..... sinon qu'il n'arriverait pas.

— Un écho de tribunal anglais :

— Vous avez volé cinquante livres de viande, c'est très-mal !

— Pas ma faute, mon juge, je ne pouvais pas en prendre moins, je n'avais pas de couteau.

Un prédicateur improvisait un jour un sermon sur la justice divine. Il était virulent, pathétique ; au beau milieu d'une solennelle prosopopée, on l'entend s'écrier :

“Le voyez-vous ce grand Dieu, apparaissant à vos regards, d'une main tenant la vengeance, de l'autre... ses deux yeux irrités ! !”

HOROSCOPES.

JANVIER.—Les personnes qui naissent dans ce mois sont d'une constitution faible mais vivent longtemps ; elles sont industrieuses et réussissent dans toutes leurs entreprises. Les filles sont d'une forte constitution, bonnes et aimables.

FÉVRIER.—Ceux qui naissent dans le mois de Février sont probes constants, discrets, entreprenants et passionnés pour les grandes affaires, dans lesquelles ils réussissent généralement.

MARS.—Bonté, franchise, générosité, économie et travail, telles sont les qualités qui distinguent les personnes qui naissent dans ce mois.

AVRIL.—Ceux qui naissent en Avril ont plus de bon sens que d'esprit ; ce sont des amis fidèles, patients et zélés. La vue d'une bonne action les rend heureux, celle d'une mauvaise les remplit d'indignation.

MAI.—Ceux qui naissent dans ce mois sont passionnés pour les sciences, les arts et les lettres ; leur caractère manque de fermeté ; au physique, ils ne sont ni beaux ni laids.

JUIN.—Bon cœur, caractère excellent, aimant l'instruction et faisant honneur à leurs affaires, tels sont au moral ceux qui naissent dans le mois de Juin. Leur taille est petite et ils sont enclins à la maladie, surtout aux affections de poitrine, auxquelles ils succombent avant leur quarantième année.

JUILLET.—Ceux qui naissent dans ce mois ont l'esprit peu ouvert, mais ils sont doués d'une grande douceur de caractère ; ils sont ennemis des contestations, et ne transigent jamais avec la lâcheté et le déshonneur. Les filles sont modestes et d'un esprit pénétrant.

AOUT.—Ceux qui naissent dans ce mois joignent à la beauté de leurs traits une grande douceur de caractère ; ils sont affables, obligeants, mais mélancoliques et parfois boudeurs.

SEPTEMBRE.—Ceux qui naissent en Septembre sont d'un caractère changeant et peu discrets. Ils ont la passion des voyages et des aventures.

OCTOBRE.—Ceux qui naissent dans ce mois sont intelligents, mais d'une humeur sombre, acariâtres, vindicatifs et altiers. Ils recherchent les jouissances terrestres et la bonne société. Ce sont des modèles d'économie, surtout les personnes du sexe.

NOVEMBRE.—Les personnes nées dans le mois de Novembre sont d'un extérieur charmant, polies dans leurs manières, aimantes, propres, de belle taille et d'un physique avantageux. S'il leur arrive d'être exposées aux coups de la fortune, leur esprit ingénieux ne tarde pas à les faire triompher.

DÉCEMBRE.—Ceux qui naissent dans ce mois sont d'un tempérament sensible et délicat, susceptibles et colères, mais très-discrets. Ils ont l'esprit intelligent et subtil et la figure assez agréable.

HUDON & ORSALI

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES, VINS ET PROVISIONS

N^{os} 256 et 258, Rue St-Paul,

ET

205 et 207, Rue des Commissaires,

MONTREAL.

HECTOR LAMONTAGNE

Marchand de Cuir

494, 496 & 498

Rue St-Paul, coin de la rue St-Pierre,

MONTREAL.

Tient le meilleur Assortiment de CUIR et FOURNITURES
pour les Cordonniers, les Selliers et les Relieurs, et au meilleur
marché que l'on puisse trouver à Montréal.

MAISON
BEAUCHEMIN & VALOIS

256 et 258, RUE ST-PAUL



256 et 258, RUE ST-PAUL

MONTREAL

LIBRAIRIE - - PAPETERIE

Imprimerie - - Reliure

FABRIQUE DE LIVRES BLANCS

F. X. GOUGEON

IMPORTATEUR DE

Ferronneries, Peintures, Huiles, Vernis, Mastic,

OUTILS, POELES, FER EN BARRE, ACIER,

Etc., Etc..

221 à 225, RUE ST-PAUL, 221 à 225

(Enseigne du Cadenas)

MONTREAL.

Cette maison se recommande particulièrement aux ouvriers pour son assortiment considérable d'Outils, tels que : Varlopes, Galères, Maillets pour Tailleurs de pierre, pour Calefas, etc., etc., qu'elle vendra à des prix défiant toute concurrence, tout en les garantissant de première qualité.

DAMIEN & DESCOTES

Encadreur, Doreur

ET

FABRICANTS de MIROIRS de TOILETTE

= 530½ =

Rue Craig (2e étage), Montréal.

MM. DAMIEN & DESCOTES se chargent de l'encadrement de Gravures et de Miroirs de toute grandeur et de toutes sortes. On peut faire exécuter chez ces MM. des cadres de tout prix et de tous genres, depuis le plus simple cadre en bois peint jusqu'aux plus belles et aux plus riches dorures. Ils se chargent aussi du montage et du vernissage des Cartes Géographiques et autres. Cette maison se recommande par sa promptitude à exécuter les ouvrages qu'on lui confie, ainsi que par la modicité de ses prix.

La Compagnie d'Assurance

SUR LA VIE

“ LONDON & LANCASHIRE ”

qui vient d'établir une succursale au Canada, offre tous les avantages d'une assurance indigène avec les garanties d'une institution anglaise. CENT MILLE DOLLARS en argent comptant ont été déposés à Ottawa pour la garantie des Assurés Canadiens ; en outre, tous les revenus de la succursale canadienne sont investis au Canada. On peut avoir des listes revisées des taux d'assurance et toutes les informations désirables en s'adressant au soussigné,

WILLIAM ROBERTSON,

Gérant pour le Canada.

BUREAU : 42 RUE ST. JEAN,

MONTRÉAL.